

Utilisation de mdEdit 2

Guide pour décrire efficacement ses données

Version du 02/06/2020



L'outil mdEdit 2 est une application en ligne simple et ouverte pour la saisie, la mise à jour et consultation des fiches de métadonnées conformes au format ISO 19139 / INSPIRE.

Le présent document explique comment décrire efficacement et simplement ses données en respectant la réglementation en vigueur.

Il s'appuie notamment sur :

- La norme ISO 19115
- La directive européenne INSPIRE et les règles associées d'implémentation pour les métadonnées géographiques
- Le guide national français réalisé par le CNIG pour la saisie des éléments de métadonnées INSPIRE

The screenshot displays the mdEdit2 web application interface. The main content area shows a metadata form for a dataset titled "DONNEES - Base de données d'occupation du sol CIGAL 2000, 2008 et 2011/2012 v2 (BdOCS2000-2008-20112012-CIGAL)". The form includes sections for "Description générale", "Identifiants pour la donnée", "Miniature d'illustration", and "Dates des". A sidebar on the left contains navigation links like "Description des données", "Points de contact", and "Régions géographiques et qualité". A top navigation bar includes buttons for "Charger une fiche" and "Télécharger la fiche".

Bienvenue sur mdEdit 2!

Un moyen simple pour décrire vos données géographiques ou non et vos cartes conformément à la réglementation en vigueur.

mdEdit 2 est une application facile d'utilisation qui permet de documenter efficacement vos données pour répondre à la directive européenne Inspire et à l'open data. Naturellement il est nécessaire de bien connaître la ressource à documenter et d'avoir, le cas échéant, quelques notions en matière de géomatique (système de projection, emprise géographique, etc).

Mode d'emploi : choisissez un formulaire dans la liste de droite et c'est parti!
Il ne vous reste plus qu'à saisir les informations demandées.

- Vous pouvez à tout moment sauvegarder votre travail sous forme d'un fichier XML (ISO 19139) et le recharger pour le modifier ou le compléter.
- Vous pouvez sauvegarder une fiche partiellement remplie pour l'utiliser ultérieurement comme modèle.
- Vous pouvez changer de vue via la liste de sélection en haut à droite du formulaire.
- Pour les partenaires GéoGrandEst authentifiés, il est possible de gérer directement vos fichiers XML sur le serveur mutualisé (Pydio).

Pour plus d'information, consultez [l'aide en ligne](#) ou [nous contacter](#).

Vous êtes perdu et ne savez pas par où commencer ?

Laissez-vous guider par l'assistant!

Modèles de formulaires disponibles

- **Données géographiques**
Description des données géographiques (Inspire).
Modèle par défaut: vide
- **Données géographiques ouvertes**
Description des données géographiques ouvertes (Inspire / open data).
Modèle par défaut: données ouvertes **Open data**
- **Données non géographiques**
Description des données non géographiques.
Modèle par défaut: vide
- **Données non géographiques ouvertes (open data)**
Description des données non géographiques ouvertes (open data).
Modèle par défaut: données ouvertes **Open data**
- **Cartes**
Description de cartes statiques et dynamique.
Modèle par défaut: carte

Gestion des métadonnées

- **Liste de vos fichiers XML**
Créer, modifier et supprimer vos fichiers XML directement sur le serveur GéoGrandEst.

SOMMAIRE

1. Présentation de l'application mdEdit 2	4
2. Se connecter à mdEdit	5
2.1. Mode « Non authentifié »	5
2.2. Mode « Authentifié »	5
3. Page d'accueil de l'application	6
4. Choisir un formulaire de saisie	7
4.1. Le formulaire « Données géographiques »	7
4.2. Le formulaire « Données géographiques open data »	7
4.3. Le formulaire « Données non géographiques »	7
4.4. Le formulaire « Données non géographiques open data »	7
4.5. Le formulaire « Cartes »	7
4.6. L'assistant pour le choix du formulaire de saisie	8
4.7. Changer de formulaire de saisie	9
5. Utiliser un modèle de fiche	10
5.1. Le modèle de fiche « Open data »	10
5.2. Le modèle de fiche « Cartes »	10
5.3. Charger un modèle de fiche personnalisé	10
6. Importer une fiche de métadonnées ou un modèle	11
7. Description d'une donnée	12
7.1. Principe généraux	12
7.2. Saisir une fiche de métadonnées « pas à pas »	13
7.2.1. Onglet « Description des données : Description générale »	13
7.2.2. Onglet « Description des données : Point de contact »	22
7.2.3. Onglet « Description des données : Références géographiques et qualité »	25
7.2.4. Onglet « Description des données : Conditions légales d'accès et d'usage »	32
7.2.5. Onglet « Description des données : Ressources associées »	37
7.2.6. Onglet « Description des données : Conformité des données »	38
7.2.7. Onglet « Description de la fiche : Points de contact »	40
7.2.8. Onglet « Description de la fiche : Informations techniques »	42
8. Visualiser/consulter une fiche de métadonnées	44
9. Exporter et enregistrer une fiche de métadonnées	45
9.1. En mode non authentifié	45
9.2. En mode authentifié	45
10. Gestion des fiches de métadonnées (mode authentifié)	46
10.1. Liste des fiches de métadonnées	46
10.2. Ajouter un fichier de ressource	47
11. Changer la langue de l'interface	48
Annexe 1 : Les formulaires de saisie	49
1. Formulaire « Données géographiques »	49
2. Formulaire « Données géographiques ouvertes »	50
3. Formulaire « Données non géographiques »	51
4. Formulaire « Données non géographiques ouvertes »	52
5. Formulaire « Cartes »	53
Annexe 2 : Liste des 23 langues officielles de l'UE	54
Annexe 3 : Liste des catégories internationales (norme ISO 19115)	55
Annexe 4 : Liste des thèmes Inspire	56

Annexe 5 : correspondance thèmes INSPIRE et catégories internationales59
Annexe 6 : Liste des jeux de caractères (norme ISO 19115)60
Annexe 7 : Liste des rôles (norme ISO 19115)61
Annexe 8 : Liste des types de représentation spatiales (Norme ISO 19115)62
Annexe 9 : Liste des spécifications relatives aux règles d'interopérabilité Inspire (Norme ISO 19115).....63

1. PRESENTATION DE L'APPLICATION MDÉDIT 2

Les principales fonctionnalités offertes par mdEdit sont :

- La création de fiches de métadonnées ISO/INSPIRE
- La mise à jour de fiches de métadonnées ISO/INSPIRE
- La consultation de fiches de métadonnées ISO/INSPIRE

Pour les partenaires GéoGrandEst, il permet également d'alimenter ainsi directement le catalogue de métadonnées de la plateforme régionales (cf. <https://www.geograndest.fr/geonetwork>).

2. SE CONNECTER A MDEDIT

2.1. MODE « NON AUTHENTIFIE »

L'application mdEdit 2 ne nécessite pas d'authentification pour fonctionner. Il vous suffit de vous rendre à l'adresse <https://www.geograndest.fr/tools/mdedit2/ui> pour accéder à l'outil et commencer à décrire vos données.

2.2. MODE « AUTHENTIFIE »

Les personnes disposant d'un compte sur la plateforme GéoGrandest ont accès à des fonctionnalités supplémentaires. Elles peuvent notamment créer et éditer des fiches directement sur le serveur, dans leur entrepôt de métadonnées.

Il est nécessaire de prendre contact avec les administrateur de la plateforme via l'adresse contact@geograndest.fr afin de s'assurer que votre compte est bien configuré avant de pouvoir saisir des fiches de métadonnées de façon authentifiée.

Pour s'authentifier à partir de mdEdit 2, vous devez cliquer que le bouton représentant un « cadenas ouvert » en bas à gauche.



Vous êtes alors redirigé vers la fenêtre d'authentification.



Entrez votre identifiant et votre mot de passe.

Identifiant:

Mot de passe:

SE CONNECTER

[S'inscrire](#) - [Mot de passe oublié ?](#)

Une fois identifié, le bouton en bas à gauche de l'écran se présente de la façon suivante.



3. PAGE D'ACCUEIL DE L'APPLICATION

L'interface d'utilisation de mdEdit 2 a été conçue pour être simple et facile d'utilisation par toute personne disposant d'un minimum de connaissance en terme de description de données géographiques.

L'application s'ouvre sur la page d'accueil (cf. Figure 1: Page d'accueil de mdEdit 2 (mode « non authentifié »)).

Pour commencer à saisir une fiche, vous devez choisir un formulaire ou masque de saisie parmi ceux proposés dans la liste à droite de l'écran (cf. paragraphe suivant) et éventuellement un modèle de fiche (pré-remplissage des champs).

Pour les utilisateurs moins avertis, un assistant est également proposé pour choisir facilement le formulaire le plus adapté à leur besoin.



Figure 1: Page d'accueil de mdEdit 2 (mode « non authentifié »)

4. CHOISIR UN FORMULAIRES DE SAISIE

Un formulaire ou masque de saisie correspond à l'ensemble des informations à renseigner. Pour faciliter la saisie, certaines informations peuvent être pré-remplie grâce à un « modèle de fiche » spécifique (cf. paragraphe suivant).

L'application mdEdit 2 propose par défaut 5 formulaires de saisie différents.

4.1. LE FORMULAIRE « DONNEES GEOGRAPHIQUES »

Ce formulaire permet de décrire des données localisables. Il propose notamment la saisie d'information tel que le système de projection des données, leur emprise ou leur échelle optimale d'utilisation. Aucun modèle n'est associé à ce formulaire.

Pour plus de détails sur la liste des informations attendues : cf. annexe 1.

4.2. LE FORMULAIRE « DONNEES GEOGRAPHIQUES OPEN DATA »

Comme le précédent, ce formulaire permet de décrire des données localisables. Certains champs non utiles pour les données ouvertes ne sont pas affichés (ex. licences d'accès aux données). Certaines informations sont par ailleurs pré-renseignées via le modèle « Open data ».

Pour plus de détails sur la liste des informations attendues : cf. annexe 1.

4.3. LE FORMULAIRE « DONNEES NON GEOGRAPHIQUES »

Ce formulaire est dédié aux données non géographiques, c'est-à-dire non spécifiquement géolocalisables. Aucun modèle n'est associé à ce formulaire.

Pour plus de détails sur la liste des informations attendues : cf. annexe 1.

4.4. LE FORMULAIRE « DONNEES NON GEOGRAPHIQUES OPEN DATA »

Comme le précédent, ce formulaire permet de décrire les données non géolocalisées. Certains champs non utiles pour les données ouvertes ne sont pas affichés (ex. licences d'accès aux données). Certaines informations sont par ailleurs pré-renseignées via le modèle « Open data ».

Pour plus de détails sur la liste des informations attendues : cf. annexe 1.

4.5. LE FORMULAIRE « CARTES »

Ce formulaire de saisie est spécifique à la description des cartes. Il s'appuie également sur un pré-remplissage adapté, via le modèle « carte ».

Pour plus de détails sur la liste des informations attendues : cf. annexe 1.

Le choix d'un formulaire de saisie se fait à partir de la page d'accueil (cf. Figure 2).

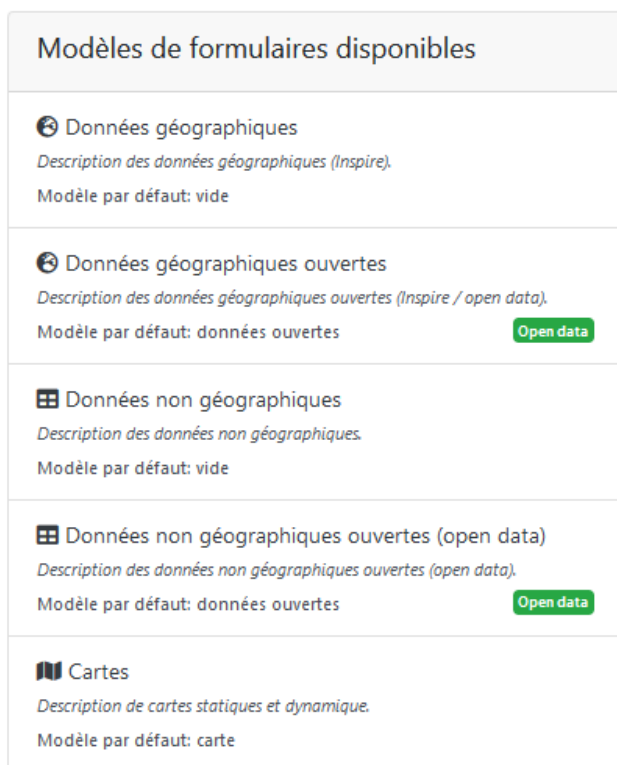


Figure 2: Liste des formulaires de saisie (page d'accueil)

4.6. L'ASSISTANT POUR LE CHOIX DU FORMULAIRE DE SAISIE

En cas de difficulté, un assistant est également proposé pour vous permettre de choisir le formulaire le mieux adapté à votre besoin (cf. Figure 3).

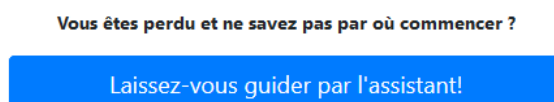


Figure 3: Bouton d'accès à l'assistant du choix d'un formulaire (page d'accueil)

Cet assistant vous guide, pas à pas, via une série de questions pour sélectionner le formulaire adapté à votre situation (cf. Figure 4).

mdEdit2

Assistant de sélection d'un formulaire

Vous ne savez pas par où commencer? Laissez-vous guider...

Quel type de ressource souhaitez vous décrire ?

Une donnée
 Une carte

S'agit-il d'une donnée géographique ?

Oui
 Non

S'agit-il d'une donnée ouverte ?

Oui
 Non

Souhaitez-vous charger un modèle de fiche par défaut ?

Oui
 Non

Vous pouvez, soit:

- Charger un modèle de fiche prérempli
Sélectionnez un modèle
- Charger un fichier XML local depuis votre ordinateur
Sélectionner
- Charger un fichier XML distant à partir d'un URL
https://...

Ouvrir le formulaire Annuler

(c) CIGAL / GéoGrandEst 2020 Aide - Mentions légales - FR

Figure 4: Assistant de sélection d'un formulaire de saisie

4.7. CHANGER DE FORMULAIRE DE SAISIE

Il est possible de changer de formulaire en cours de saisie via la liste de choix proposée en cliquant sur le bouton suivant en haut à droite de l'écran (à noter que le nom du bouton s'adapte à celui du formulaire choisi) :

Données non géographiques ouvertes (open data) ▼

Données géographiques

Données géographiques ouvertes

Données non géographiques

Cartes

Consultation

5. UTILISER UN MODELE DE FICHE

Certains champs du formulaire de saisie peuvent être pré-remplis avec des valeurs par défaut. Cela se fait grâce à l'utilisation d'un « modèle de fiche ».

L'application mdEdit 2 propose 2 modèles de fiches : « Open data » et « Carte »

Vous pouvez également utiliser une fiche de métadonnées déjà renseignée comme modèle de fiche personnalisé.

5.1. LE MODELE DE FICHE « OPEN DATA »

Ce modèle est adapté à la description de données ouvertes « open data ». Certains champs spécifiques, notamment les mots-clés les droits d'accès aux données sont pré-remplis. Il est automatiquement associé aux formulaires « Données géographiques ouvertes » et « Données non géographiques ouvertes ».

5.2. LE MODELE DE FICHE « CARTES »

Ce modèle est à utiliser dans le cas de la description de cartes. Il est automatiquement associé au formulaire correspondant.

5.3. CHARGER UN MODELE DE FICHE PERSONNALISE

Vous pouvez définir vos propres modèles de fiches en saisissant partiellement une fiche de métadonnées, en l'enregistrant au format XML et en la réutilisant comme modèle.

Le chargement d'une fiche personnalisée peut se faire :

- Soit à partir de l'assistant de choix d'un formulaire (cf. figure 5)
- Soit à partir du formulaire de saisie (cf. paragraphe 6)

Souhaitez-vous charger un modèle de fiche par défaut ?

- Oui
 Non

Vous pouvez, soit:

1. Charger un modèle de fiche prérempli

Sélectionnez un modèle

2. Charger un fichier XML local depuis votre ordinateur

Sélectionner un fichier

Sélectionner

3. Charger un fichier XML distant à partir d'un URL

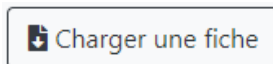
https://...

Ouvrir le formulaire Annuler

Figure 5: Choix d'un modèle de fiche à partir de l'assistant de formulaire

6. IMPORTER UNE FICHE DE METADONNEES OU UN MODELE

Pour importer une fiche de métadonnées, dans le menu en haut à droite, cliquez sur le bouton suivant.



La fenêtre offre plusieurs possibilités d'import:

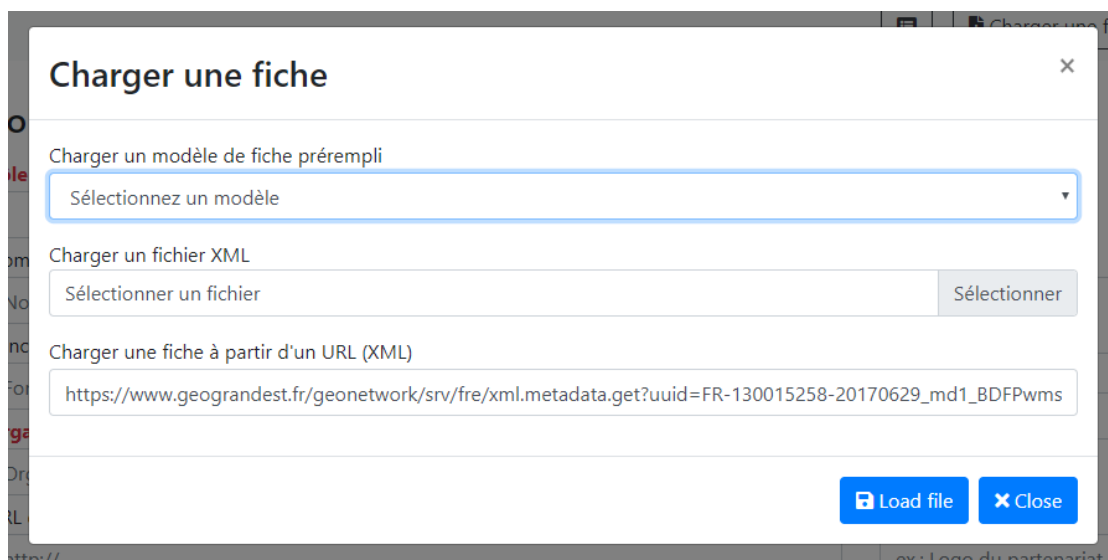


Figure 6: Fenêtre pour charger une fiche XML

Ces possibilités sont:

- Import à partir d'un modèle prédéfini proposé directement par mdEdit
- Import d'un fichier XML local. Cette opération peut se faire par un simple glisser/déposer sur le bouton « parcourir ».
- Import d'un fichier XML distant. Pour cela, renseigner l'URL du fichier avant de valider. Cette fonctionnalité permet d'utiliser un fichier existant pour l'adapter ou le mettre à jour.

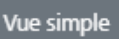




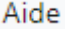
7. DESCRIPTION D'UNE DONNEE

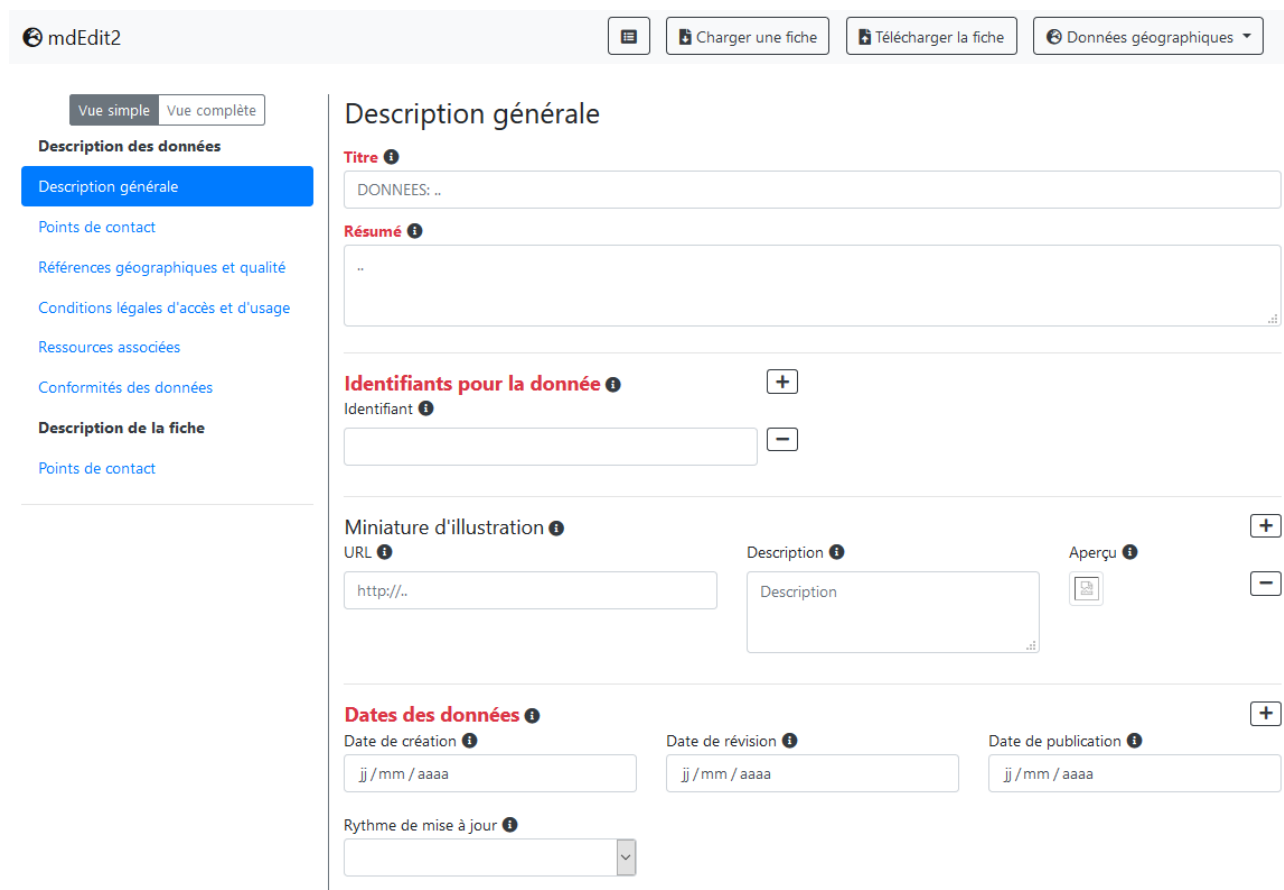
7.1. PRINCIPE GENERAUX

Une fois le formulaire de saisie sélectionné, vous pouvez commencer à décrire vos données et remplir le formulaire proposé.

Si le modèle de fiche pré-chargé par défaut ne correspond pas à vos attentes, vous avez la possibilité de la changer ou de charger un modèle « vide » (cf. paragraphe 8).

L'interface de saisie (cf. Figure 6) propose les fonctionnalités suivantes:

- Navigation entre les parties du formulaire via le menu à gauche.
- Possibilité de basculer de la « vue simple » (champs recommandés) à la « vue complète » (ensemble des champs disponibles) via le menu :  
- Consultation de la documentation de chaque champ. Un clic sur le bouton  à droite de l'intitulé du champ permet d'accéder directement à la documentation de ce champ.
- Changer de vue : le changement de vue n'efface pas le formulaire en cours de saisie.
- Gestion des champs multiples. Certains champs, comme les contacts peuvent être multiples. Utilisez les boutons  et  pour ajouter ou supprimer une valeur.
- Consultation de l'aide en ligne via le bouton  en bas à droite de l'écran.
- Enregistrement de la fiche sur son ordinateur ou sur le serveur (mode authentifié uniquement)
- Retour à la page d'accueil. Attention, le retour à la page d'accueil efface le formulaire en cours.



The screenshot shows the mdEdit2 web interface. At the top, there's a navigation bar with the logo 'mdEdit2' and buttons for 'Charger une fiche', 'Télécharger la fiche', and 'Données géographiques'. Below this is a sidebar menu with 'Description des données' expanded, showing options like 'Description générale', 'Points de contact', 'Références géographiques et qualité', etc. The main content area is titled 'Description générale' and contains several form fields: 'Titre' (DONNEES: ..), 'Résumé' (..), 'Identifiants pour la donnée' (with a '+' button and an 'Identifiant' field), 'Miniature d'illustration' (with fields for 'URL' (http://..), 'Description', and 'Aperçu'), and 'Dates des données' (with fields for 'Date de création', 'Date de révision', and 'Date de publication', all in 'jj/mm/aaaa' format, and a 'Rythme de mise à jour' dropdown).

Figure 7: Interface saisie d'une fiche de métadonnées

Par ailleurs, les champs obligatoires sont notés en rouge tant qu'ils ne sont pas renseignés (cf. Figure 7).

Titre ⓘ
DONNEES: ..

Titre ⓘ
DONNEES - Base de données d'occupation du sol CIGAL 2000, 2008 et 2011/2012 v2

Figure 8: Champ non renseigné (en haut) et champ renseigné (en bas)

7.2. SAISIR UNE FICHE DE METADONNEES « PAS A PAS »

Ce paragraphe décrit comment saisir une fiche de métadonnées. Il s'appuie sur le formulaire « données géographiques » en « vue complète » afin de parcourir l'ensemble des champs disponibles. Les spécificités des autres formulaires de saisie proposés sont indiquées au fur et à mesure.

Le formulaire de saisie est organisé en 2 grandes sections (« Description des données » et « Description de la fiche »). La première concerne la base de données en tant que telle, tandis que la seconde regroupe les informations relatives à la fiche de métadonnées.

7.2.1. Onglet « Description des données : Description générale »

L'ensemble des champs de l'onglet « Description générale » sont présentés à la Figure 8. Ils permettent de disposer d'une vision globale de la donnée et du sujet traité.

Description générale

Titre

DONNEES: ..

Résumé

..

Identifiants pour la donnée




Identifiant 




Miniature d'illustration

URL 

http://..


Description 

Description


Aperçu 




Dates des données

Date de création 


jj/mm/aaaa

Date de révision 

jj/mm/aaaa

Date de publication 

jj/mm/aaaa

Rythme de mise à jour 

Categorie internationale




Thème européen



Mots-clés

Intitulé 

Type 

Thesaurus 

Date de publication 

jj/mm/aaaa



Figure 9: Champs de l'onglet "Description générale"

➤ Titre de la donnée

Représentation :

Titre

DONNEES: ..

Définition :

Le titre correspond à un ensemble d'informations permettant d'identifier et qualifier rapidement la donnée. C'est généralement l'information qui apparaît en premier à la suite des recherches effectuées pour trouver une donnée. Le titre doit être explicite et définir clairement la donnée.

Recommandations :

Il est recommandé de préciser dans le titre :

- Le type de donnée (carte, donnée thématique, référentiel, etc.)
- Le nom de la donnée, officiel ou habituel, en évitant l'utilisation d'un acronyme non explicité
- La version ou le millésime (année/date de production) de la donnée
- Le nom de l'emprise ou du territoire concerné par la donnée

Exemples :

Titre 

REFERENTIEL GéoGrandEst : Base de données d'occupation du sol 2008 (BdOCS2008-CIGAL) – Alsace

Titre 

DONNEE THEMATIQUE : Piste cyclables 2010 – Eurométropole de Strasbourg (EMS)

Titre 

CARTE : Découpage administratif pas SCOT en 2004 – Haut-Rhin

➤ Résumé

Représentation :

Résumé 

..

Définition :

Le résumé permet de décrire la donnée en lui attribuant une définition officielle, quand elle existe, ou une définition commune, afin de rendre la donnée compréhensible par l'utilisateur. Il s'agit en particulier de définir au mieux l'information ou le phénomène représenté dans la donnée. C'est un élément indispensable de la fiche de description.

Recommandations :

Le résumé doit reprendre les éléments essentiels et caractéristiques de la donnée pour offrir une description synthétique et précise.

Voici quelques pistes qui peuvent servir d'aide à la saisie :

- Existe-il une définition de la donnée ? Si oui, elle peut être reprise dans le résumé.
- Quel est l'objectif du lot de données, pourquoi est-il produit/géré ?
- Des exemples d'usages de ces données géographiques ?

Comment décrire ses données ?

- A quelle(s) compétence(s) de la collectivité répond-il ?
- Combien de personnes gèrent le lot ?
- Comment est organisé le cycle de vie de l'information ? Est-ce sous traité à un bureau d'étude ?
- Quel est le nombre de classes ?
- Quel est le volume total (nombre d'enregistrements) ?
- En moyenne quel est le volume mis à jour par jour/semaine/mois ou autre ?

Exemples :

Résumé ⓘ

La BdOCS CIGAL est un ensemble de couches de données constituant un référentiel de l'occupation du sol sur le territoire de l'Alsace.

Elle permet de disposer d'un état des lieux pour 2000 et 2008 et 2011/2012. Elle offre par ailleurs une observation de l'évolution des mutations entre 2000 et 2008, ainsi qu'entre 2008 et 2011/12.

L'exploitation des bases de données est prévue au 1/10 000ème.

Les couches d'information ont également été généralisées pour une exploitation au 1/50 000ème et au 1/250 000ème.

L'ensemble de ces données sont consultable et téléchargeables en licence ouverte (open data).

➤ **Identifiant de la donnée**

Représentation :

Identifiants pour la donnée ⓘ +

Identifiant ⓘ

-

Définition :

Le ou les identifiants de la donnée correspondent à un ou plusieurs codes permettant d'identifier de manière unique la donnée.

Ces codes ne sont jamais modifiés pour une donnée même lors de sa mise à jour.

Recommandations :

Afin d'obtenir un code unique, il est recommandé de construire cet identifiant en associant le code pays de l'organisme propriétaire de la donnée, son numéro SIREN, ainsi qu'un code unique définit par le propriétaire de la donnée selon le schéma ci-dessous.

D'autres possibilités existent, mais elles ne sont pas décrites ici.

Structure recommandée de l'identifiant :

- Code du pays : « FR »
- Séparateur : « - »
- Code SIREN : code à 9 chiffres
- Séparateur : « - »
- Code unique

Comment décrire ses données ?

Exemples :

Identifiants pour la donnée ⓘ +

Identifiant ⓘ

FR-236700019-BdOCS2000-2008-20112012-CIGAL-V2

-
➤ **Miniature d'illustration de la donnée**Représentation :

Miniature d'illustration ⓘ +


URL ⓘ

http://..

Description ⓘ

Description

Aperçu ⓘ -



Définition :

Ce champ fournit un lien vers une image représentant la donnée (principalement le lot de donnée). Il peut s'agir d'une représentation de la donnée ou d'une carte basée sur cette donnée. La carte ou la couche de données doit être clairement mise en évidence sur l'image créée par une sémiologie graphique adaptée.

Cette information n'est pas obligatoire mais fortement recommandée car elle permet de mettre en valeur la donnée au sein du catalogue.

Recommandations :

Les caractéristiques de l'image ne sont pas imposées, cependant, il faut veiller à :

- Utiliser une image lisible et représentative de la donnée décrite ou du thème concerné.
- Utiliser une image de taille et de poids raisonnable (ex. : 300x300px à 96dpi pour 50 à 200ko).
- Privilégier un format standard (JPEG ou PNG) et éviter les formats non compressés (BMP, TIFF, etc.)

Il est recommandé de donner à l'image le nom correspondant à l'identifiant de la donnée, en ajoutant au besoin un suffixe de numéro d'ordre si plusieurs illustrations sont utilisées.

Le lien vers la ou les illustrations doit être public et disponible de façon pérenne.

Exemples :

Miniature d'illustration ⓘ +

URL ⓘ

https://www.geograndest.fr/metadata/geograndest/F

Description ⓘ

BdOCS CIGAL v2


Aperçu ⓘ -




➤ **Dates de création, de mise à jour et de publication de la donnée**Représentation :

Comment décrire ses données ?

Dates des données

Date de création 

Date de révision 

Date de publication 

Définition :

Ces informations permettent de préciser une ou plusieurs dates représentatives de la vie de la donnée :

- Création : date de création initiale de la donnée,
- Publication : date de publication, de diffusion ou de mise en ligne de la donnée
- Révision : date de dernière mise à jour de la donnée.

Recommandations :


Une date au moins doit être renseignée. Normalement, à minima ce sera la date de création.


La date de mise à jour ou dernière révision n'a de sens que si elle se distingue de la date de création.


Dans le cadre d'une donnée « vivante » c'est-à-dire, une donnée qui se complète ou se met à jour très régulièrement (tous les jours, plusieurs fois par semaine), il n'est pas utile de renseigner la date de révision. Il est alors préférable d'utiliser le champs « Fréquence de mise à jour » qui est décrit au paragraphe suivant. Il est néanmoins recommandé d'indiquer la date de création initiale qui reste inchangée pendant toute la vie de la donnée.

Exemples :

Dates des données


Date de création 

Date de révision 

Date de publication 

➤ Rythme de mise à jour

Représentation :

Rythme de mise à jour 

Définition :

Ce champ permet de spécifier la fréquence de mise à jour prévue de la donnée, selon une liste fermée de possibilités.

La liste des valeurs possible est la suivante :

- « En continue »
- « Quotidienne »
- « Hebdomadaire »
- « Tous les 15 jours »
- « Mensuelle »
- « Trimestrielle »

Comment décrire ses données ?

- « Semestrielle »
- « Annuelle »
- « Quand nécessaire »
- « Irrégulière »
- « Non planifiée »
- « Inconnue »

Recommandations :

Si la fréquence de mise à jour prévue n'est pas disponible dans la liste, utiliser le code « Inconnue ». Si aucun changement n'est programmé, sélectionnez « Non planifiée ».

La valeur par défaut est « Inconnue »

Exemples :

Rythme de mise à jour ⓘ

en continu

➤ Etendue temporelle

Représentation :

Emprise temporelle de la base de données ⓘ



Début ⓘ

Fin ⓘ

Description ⓘ



jj / mm / aaaa

jj / mm / aaaa

Définition :

L'étendue temporelle définit la période de temps couverte par le contenu de la donnée. C'est un indicateur de l'actualité de la donnée

Cette période peut être exprimée de l'une des manières suivantes :

- Une date déterminée,
- Un intervalle de dates exprimé par la date de début et la date de fin de l'intervalle,
- Un mélange de dates et d'intervalles.

Recommandations :

Il est recommandé de renseigner prioritairement une date de création, de mise à jour ou de publication pour la donnée (cf. supra). L'étendue temporelle est considérée comme optionnelle.

Il est généralement utile de préciser dans le champ description la signification de la date ou de la période indiquée.

Exemples :

Comment décrire ses données ?

Emprise temporelle de la base de données ⓘ

Début ⓘ

Fin ⓘ

Description ⓘ

01 / 09 / 1999 ⓘ

01 / 01 / 2001 ⓘ

BdOCS CIGAL 2000 V2



01 / 10 / 2007 ⓘ

01 / 03 / 2008 ⓘ

BdOCS CIGAL 2008 V2



01 / 06 / 2011 ⓘ

01 / 07 / 2012 ⓘ

BdOCS CIGAL 2011-12 V2

**➤ Langue de la donnée**Représentation :

Langues des données ⓘ



Français



Par défaut, ce champ est défini à la valeur « Français » et n'est pas visible. Il fait partie de la « Vue complète ».

Définition :

Si la donnée décrite contient des informations textuelles (table attributaire avec des noms de lieu par exemple), c'est la ou les langue(s) utilisée(s) pour renseigner ces informations.

Parmi la liste des 23 langues officielles de l'union européenne indiquées par la directive Inspire, mdEdit 2 propose 3 langues par défaut : le français, l'anglais et l'allemand (cf. liste complète en annexe).

Recommandations :

Par défaut la langue de la donnée est définie à « Français ».

Si la donnée ne contient pas de données textuelles (ex. : un modèle numérique de terrain (MNT) ou orthophotographie), il est préconisé d'indiquer comme langue pour la donnée la même langue celle utilisée pour la description de la fiche de métadonnées.

Exemples :

Langues des données ⓘ



Français

**➤ Catégorie internationale**Représentation :

Catégorie internationale ⓘ

Définition :

Comment décrire ses données ?

Ce champ permet de classer la donnée dans une ou plusieurs catégories d'une liste fermée de valeurs définies au niveau international (norme ISO 19115), facilitant ainsi la recherche des données. Il est important d'associer la donnée à la thématique la plus pertinente.

La liste des thèmes est présentée en annexe.

Recommandations :

Il est recommandé de n'indiquer qu'une seule catégorie. Une donnée appartenant à plusieurs catégories doit rester une exception.

Il est important de s'assurer de la cohérence des informations saisies entre la catégorie internationale et la classification européenne Inspire (cf. tableau de correspondance en annexe).

Exemples :

Catégorie internationale ⓘ

Carte de référence de la couverture terrestre

➤ Classification européenne INSPIRE

Représentation :

Thème européen ⓘ

Définition :

Ce champ permet de classer la donnée dans un ou plusieurs thèmes d'une liste fermée de valeurs définis au niveau européen via la directive Inspire. Cette classification vise à faciliter la recherche des données.

Il est important d'associer la donnée au(x) thème(s) le(s) plus pertinent(s) parmi les 34 thèmes proposés (cf. annexe).

Recommandations :

Il est recommandé de n'indiquer qu'un seul thème Inspire. Une donnée appartenant à plusieurs thèmes doit rester une exception.

Il est important de s'assurer de la cohérence des informations saisies entre la catégorie internationale et la classification européenne Inspire (cf. tableau de correspondance en annexe).

Exemples :

Thème européen ⓘ

Occupation des terres

➤ Mots-clés

Représentation :

Comment décrire ses données ?

Mots-clés ⁱ	Type ⁱ	Thesaurus ⁱ	Date de publication ⁱ
Intitulé ⁱ			jj / mm / aaa
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Définition :

Les mots-clés correspondent à des termes essentiels qui qualifient la donnée et son contenu. Ils ont vocation à faciliter la recherche de l'utilisateur en proposant une classification libre des ressources.

Recommandations :

Les mots-clés viennent en complément de la catégorie internationale et des éléments de la classification européenne. Il n'est donc pas nécessaire de reprendre les thèmes déjà définis. Les mots-clés doivent être écrits de préférence en minuscule, accentués et au singulier.

Leur choix doit répondre à quelques règles de bon sens pour faciliter la recherche par l'utilisateur final :

- Renseigner un nombre raisonnable de mots-clés : 3 à 10.
- Privilégier les termes représentatifs et spécifiques à la donnée au détriment de ceux qui sont trop génériques comme « donnée géographique » ou « base de données ».
- Eviter de renseigner ici une information qui relève d'un autre champ, comme le système de projection, le format de diffusion ou la catégorie internationale.
- Se positionner à la place de l'utilisateur final pour choisir des termes pertinents, c'est à dire utilisés dans le langage courant.

Lorsque les mots-clés sont issus d'un thésaurus, il est recommandé de préciser les informations sur le thésaurus (nom du thésaurus et date de publication) dans les champs correspondants.

Si plusieurs mots-clés relèvent du même thésaurus, il est possible d'indiquer dans la même zone de texte, séparés par des virgules.

Exemples :

Mots-clés ⁱ	Type ⁱ	Thesaurus ⁱ	Date de publication ⁱ
Intitulé ⁱ			jj / mm / aaaa
aménagement du territoire, occupation du sol, données, données ouvertes, Géoportail	Thème		jj / mm / aaaa
Alsace	Localisation		jj / mm / aaaa
environnement	Thème	GEMET - Concepts, version 3	13 / 07 / 2011

7.2.2. Onglet « Description des données : Point de contact »

Cet onglet permet de renseigner les contacts en lien avec la production et la gestion des données. Il est constitué d'un seul groupe de champs présenté ci-dessous.

➤ Contacts pour les données

Représentation :

Points de contact

Rôle ⓘ 📄 📄 -

Nom et prénom ⓘ

Fonction ⓘ

Organisme ⓘ

URL du logo ⓘ

Téléphone ⓘ + -

Adresse ⓘ

Code postal ⓘ **Ville** ⓘ

Description du logo ⓘ ○

Emails ⓘ + -

+

Définition :

Ce groupe de champs permet de connaître les personnes ou les organismes qui sont intervenus ou interviennent encore dans la vie de la donnée (production, mise à jour, diffusion, etc.).

Chaque contact se compose de plusieurs informations :

- Nom/Prénom,
- Fonction,
- Nom de l'organisme,
- Adresse,
- Code postal,
- Ville,
- Téléphone,
- Email,
- Rôle du contact

Les rôles correspondent à une liste définie par la norme ISO 19115. Le tableau ci-dessous présente ceux qui sont généralement utilisés :

Intitulé	Définition
Fournisseur	Organisme ou personne qui délivre physiquement la fiche de description, soit de manière directe au destinataire, soit par l'intermédiaire d'un diffuseur.
Gestionnaire	Organisme ou personne responsable de la gestion et de la mise à jour de la fiche de description.
Propriétaire	Organisme ou personne qui est propriétaire de la donnée et qui en détient les droits patrimoniaux.

Point de contact	Organisme ou personne que l'on peut contacter pour avoir des renseignements détaillés sur la fiche de description.
Auteur	Organisme ou personne qui a complété la fiche de description. Il en détient les droits moraux.
Commanditaire	Organisme qui a commandé et généralement financé la production de la donnée.
Producteur / Maître d'œuvre principal	Organisme qui a réalisé les travaux de production de la donnée

Recommandations :

Au moins un contact ayant pour rôle « Point de contact » doit être défini pour chaque donnée. Il correspond à la personne ou l'organisme à contacter pour obtenir des informations complémentaires et des précisions sur la donnée. Il s'agit généralement de son gestionnaire ou administrateur qui est également l'auteur de la fiche de description.



D'autres contacts peuvent être également ajoutés.

Si un organisme possède plusieurs rôles, afin de ne pas alourdir la fiche, il est recommandé de renseigner uniquement le rôle principal. Ainsi, si un organisme est à la fois « commanditaire » et « gestionnaire » de la donnée, seul le premier sera indiqué.

L'ensemble des informations descriptives du contact ne sont pas obligatoires. La directive européenne Inspire impose uniquement le renseignement de :



- L'organisme en toute lettre (éviter les signes non explicités)
- L'adresse e-mail de la personne à contacter
- Le rôle (valeur par défaut « Point de contact »)

Utilisation :

Les boutons  et  permettent d'ajouter ou de supprimer un contact.




















Pour chaque contact il est possible de saisir plusieurs numéros de téléphone et d'emails en utilisant les boutons correspondants.

Par ailleurs, afin de ne pas avoir à saisir plusieurs fois le même contact, il est possible :

- De le dupliquer comme contact pour les données via le bouton 
- De le dupliquer vers les contacts pour les métadonnées grâce au bouton 

Exemples :

Comment décrire ses données ?

Rôle 	  	
<input type="text" value="Propriétaire"/>		
Nom et prénom 	Adresse 	
<input type="text" value="Nom et prénom"/>	<input type="text" value="1, place Adrien <u>Zeller</u>
BP 91006"/>	
Fonction 	Code postal 	Ville 
<input type="text" value="Fonction"/>	<input type="text" value="67070"/>	<input type="text" value="STRASBOURG Cedex"/>
Organisme 	Description du logo 	
<input type="text" value="Région Grand Est"/>	<input type="text" value="Logo"/> 	
URL du logo 	Emails 	
<input type="text" value="https://www.grandest.fr/wp-content/themes/_grandest-2017/"/>	<input type="text" value="mvd@grandest.fr"/>	
Téléphone 		
<input type="text" value="03 88 15 68 67"/>		

7.2.3. Onglet « Description des données : Références géographiques et qualité »

Cet onglet regroupe les éléments techniques de description des données (système de projection, qualité, limites techniques d'usages, format, etc.).

Références géographiques et qualité

Type de données ⓘ

Emprise géographique de la base de données ⓘ

Emprise ⓘ	Long. Ouest ⓘ	Long. Est ⓘ	Lat. Sud ⓘ	Lat. Nord ⓘ	+
<input type="text" value="ex.: Grand Est"/>	<input type="text" value="3.38"/>	<input type="text" value="8.23"/>	<input type="text" value="47.42"/>	<input type="text" value="50.16"/>	-

Système de projection ⓘ

Système de projection ⓘ

+
-

Résolution spatiale ⓘ

Echelle optimale d'utilisation ⓘ	Résolution (mètre/pixel) ⓘ
<input type="text" value="ex.: 25000"/>	<input type="text" value="ex.: 0,5"/>

Qualité des données ⓘ

Limites techniques d'usage ⓘ

+
-

Encodage des données ⓘ

Formats de diffusion ⓘ

Nom ⓘ	Version ⓘ	Description ⓘ	+
<input type="text" value="ex.: Shapefile (SHP)"/>	<input type="text" value="ex.: 1.0"/>	<input type="text" value="ex.: Fichier de forme ESRI Shapefile (2,7 Mo)"/>	-

➤ Type de représentation

Représentation :

Type de données ⓘ

Définition :

Cette information permet de savoir s'il s'agit de données vecteur, raster, tabulaire, à maille triangulaire, 3D, etc.

La liste des valeurs possibles est celle de la norme ISO 19115.

Intitulé	Définition
Vecteur	Donnée vecteur (point, ligne, polygone)
Raster	Donnée raster
Table texte	Texte ou donnée tabulaire
Tin	Réseau de triangle irrégulier (Triangulated Irregular Network)
Vue 3D	Vue en 3 dimensions
Vidéo	Enregistrement vidéo

Comment décrire ses données ?

Recommandations :

La valeur par défaut est « Vecteur ».

La représentation spatiale d'une carte est « Raster ».

Exemples :

Type de données ⓘ

Vecteur ▼

➤ Emprise

Représentation :

Emprise géographique de la base de données ⓘ



Emprise ⓘ

Long. Ouest ⓘ

Long. Est ⓘ

Lat. Sud ⓘ

Lat. Nord ⓘ

ex.: Grand Est

3.38

8.23

47.42

50.16



Définition :

Ce champ permet d'indiquer l'emprise explorée où des informations ont été recueillies pour constituer la donnée. Il s'agit d'un rectangle de délimitation intégrant la zone d'étude.

Une emprise est ainsi constituée :

- D'un nom la qualifiant
- De 4 coordonnées WGS84 (EPSG :4326) précisant les longitudes ouest et est et les latitudes sud et nord du rectangle englobant dans lequel est située la zone concernant la donnée

Recommandations :

Dans le cas particulier où la donnée couvre plusieurs zones distinctes, il est possible de renseigner plusieurs emprises si celles-ci ne se superposent pas.

L'emprise doit englober l'étendue du territoire pour lequel le producteur garantit la connaissance et la saisie de l'information fournie. L'absence vérifiée d'éléments sur un territoire constitue une information en soi, ainsi, le rectangle englobant peut parfois couvrir une zone bien plus large que l'emprise des données elles-mêmes.

Utilisation :

Le champ « Emprise » offre une fonctionnalité « d'auto-complétion » des informations. Si la zone que vous recherchez correspond à une limite administrative officielle (commune, EPCI, Département, Région, SCOT, Pays, PNR, etc.) il vous suffit de renseigner le nom et une liste de proposition apparaît. Le choix d'un élément de la liste complète automatiquement les coordonnées de l'emprise correspondante.

Exemples :

Emprise géographique de la base de données ⓘ



Emprise ⓘ

Long. Ouest ⓘ

Long. Est ⓘ

Lat. Sud ⓘ

Lat. Nord ⓘ

GRAND EST

3.38

8.23

47.42

50.16



➤ Système de projection

Comment décrire ses données ?

Représentation :**Système de projection** ⓘ

Système de projection ⓘ

Définition :

Information qui indique le ou les systèmes de projections dans lesquels sont disponibles la donnée décrite.

La liste des systèmes de projection proposés est la suivante :

Nom	Valeur
Lambert 93	RGF93 – Lambert 93 (EPSG:2154)
Lambert 93 CC47 zone 10	RGF93 – Lambert 93 CC47 (EPSG:3947)
Lambert 93 CC48 zone 9	RGF93 – Lambert 93 CC48 (EPSG:3948)
Lambert 93 CC49 zone 8	RGF93 – Lambert 93 CC49 (EPSG:3949)
Lambert 93 CC50 zone 7	RGF93 – Lambert 93 CC50 (EPSG:3950)
Lambert 2 étendu	NTF Paris – Lambert zone II (EPSG:27572)
Lambert 1 Nord	NTF Paris – Lambert zone I (EPSG:27571)
Lambert 1 Carto	NTF Paris – Lambert Nord (EPSG:27561)
UTM 32N	WGS84 – UTM Zone 32N (EPSG:32632)
WGS84 (2D)	WGS84 – 2D (EPSG:4326)
WGS84 (3D)	WGS84 – 3D (EPSG:4979)

Recommandations :

Il s'agit du ou des systèmes de projection, dans lesquels la donnée est disponible. Si la donnée est accessible dans un grand nombre de projections, indiqué seulement les principaux en vous limitant à ceux dans lesquels la donnée a été produite (projections natives).

Toutes les données échangeables devraient être disponibles au moins en projection Lambert 93. Il est recommandé d'indiquer le système géodésique utilisé (datum), le nom habituel d'usage de la projection le cas échéant et son code EPSG.

Pour la France, la liste des systèmes de projection et des codes EPSG peut être consultée en suivant le lien : <http://georezo.net/wiki/main/dico/epsg>.

Exemples :**Système de projection** ⓘ

Système de projection ⓘ

RGF93 – Lambert 93 (EPSG:2154) ▼



RGF93 – Lambert 93 CC48 (EPSG:3948) ▼

➤ **Résolution spatiale**Représentation :

Résolution spatiale ⓘ

Echelle optimale d'utilisation ⓘ

ex.: 25000

Résolution (mètre/pixel) ⓘ

ex.: 0,5

Définition :

Ce champ permet de spécifier l'échelle ou la résolution de la donnée.

Il s'agit généralement de l'échelle optimale d'utilisation de la donnée pour réaliser des cartes ou des analyses spatiales.

On choisit d'indiquer la résolution spatiale :

- Soit en échelle de représentation ou échelle équivalente (principalement pour les représentations cartographiques),
- Soit sous la forme d'une distance au sol, principalement pour les données maillées et des produits dérivés d'imagerie, représentant la résolution des données (typiquement la taille d'un pixel d'une image au sol).

Les 2 valeurs sont rarement renseignées en même temps.

Recommandations :

L'échelle de la donnée décrite ne peut pas être plus grande que celle du référentiel utilisé pour la produire. Par exemple, on ne produit pas une donnée au 1:2000^{ème} avec un SCAN 25.

Pour l'échelle de représentation, indiquer seulement le dénominateur : pour une échelle au 1:10000^{ème}, la valeur à renseigner est « 10000 ».

Pour la résolution, la valeur doit être renseignée en mètre : pour une résolution de 20 cm la valeur à renseigner est « 0,2 ».

Un complément d'information concernant la résolution spatiale et notamment la précision de positionnement altimétrique et planimétrique de la donnée peut être indiqué dans le champ relatif à la qualité (cf. infra).

Exemples :**Résolution spatiale** ⓘ

Echelle optimale d'utilisation ⓘ

25000

Résolution (mètre/pixel) ⓘ

ex.: 0,5

➤ **Qualité des données**Représentation :**Qualité des données** ⓘ

ex.: précision, exhaustivité, limites techniques d'exploitation, etc

Définition :

Comment décrire ses données ?

La description de la qualité des données n'a pas pour vocation de dire si la donnée est de bonne ou de mauvaise qualité mais de vérifier que le niveau de qualité proposé est en adéquation avec l'application envisagée et les besoins des utilisateurs.

Elle en précise par notamment l'exhaustivité, la précision, les limites d'utilisation, etc.

Ce texte doit également fournir des éléments sur la généalogie de la donnée (données sources) et son mode de production.

Recommandations :

Il est recommandé d'être le plus précis possible dans la description de la qualité de la donnée. Les informations qui doivent être renseignées sont par exemple :

- L'exhaustivité : quelle partie est concernée par le lot de données ? Qu'est-ce qui est exclu ?
- La précision positionnement planimétrique : indiquer des éléments complémentaires aux informations sur la résolution spatiale (cf. paragraphe 5.1) en explicitant les conditions optimum d'usage et d'exploitation de la donnée.
- Le contrôle qualité : y-a-il un contrôle qualité des données ? Si oui, expliquer les règles générales de celui-ci et les résultats obtenus. Y-a-il des attributs qui informent de la qualité de l'objet (par exemple un code précision) ?
- Le mode de production : existe-il un cahier des charges ou un dossier de spécifications techniques ?
- Les limites techniques d'utilisation : vous pouvez avertir l'utilisateur des usages pour lesquels le jeu de données n'est pas adapté.
- La généalogie et l'historique de la donnée : texte libre qui retrace l'histoire des données en décrivant les principales phases de production, de contrôle et de correction de la base, en indiquant les données ayant permis cette fabrication (référentiels et données exogènes notamment).
- Pour les données 3D préciser l'étendue verticale et le système vertical de référence.
- Préciser les éléments d'étendu temporelle.

Il est également possible de faire le lien avec des éléments de documentation (cf. paragraphe 6.8).

Exemples :

Qualité des données ⓘ

La [BdOCS CIGAL V2](#) a été produite par a été produite par Photo-Interprétation Assistée par Ordinateur ([PIAO](#)) au niveau 3 et 4 de nomenclature. L'échelle de numérisation et d'interprétation est le 1:8 500 pour une exploitation recommandée à une échelle inférieure ou égale à 1/10 000.

La largeur minimale d'interprétation des objets linéaires est de 12 mètres. Les données des différentes dates sont parfaitement compatibles entre elles géométriquement et thématiquement.

Les [BdOCS 2000](#) et [BdOCS 2011-12](#) sont issues de la mise à jour de la [BdOCS 2008 V1](#).

Les différences de codes de nomenclature entre 2 dates correspondent à des évolutions d'occupation du sol. Des contrôles qualité ont été établis pour chacune des années composant la base de donnée, des contrôles qualités en interne ([CQI](#)) effectué par [SIRS](#), producteur de la base de données et d'autres en externe ([CQE](#)). Des matrices de confusion par département ont été effectuées par le [CQE](#) pour la donnée 2011/2012 en interne. Le taux de fiabilité est qualifié dans l'attribut «Fiabilité» de la donnée [SIG](#). Le taux de fiabilité global est de 85 % sur l'ensemble du territoire.

Des couches d'information annexe ont également été produites concernant les mutations entre 2000 et 2008 d'une part, entre 2008 et 2011-12 d'autre part.

Par ailleurs, la [BdOCS](#) au 1:10000 (niveau 3 et 4) a été généralisées pour une exploitation au [1/50000ème](#) (niveau 2) et au [1/250000ème](#) (niveau 1).

➤ Limites techniques d'usage

Représentation :

Comment décrire ses données ?

Limites techniques d'usage ⓘ



ex.: données non adaptées à de la géolocalisation d'adresse

**Définition :**

Ce champ permet de préciser dans quel cas ou non la donnée est exploitable. Il indique le périmètre d'usage des données et leurs limites techniques d'utilisation.

Il vient compléter le texte sur la qualité.

Recommandations :

Il est important d'avertir l'utilisateur des usages pour lesquels le jeu de données n'est pas adapté. Cependant, les informations saisies doivent être réalistes au regard de la donnée proposée. L'utilisateur reste responsable, dans tous les cas, de l'exploitation qu'il fait des données.

Exemples :

Limites techniques d'usage ⓘ



Données ne permettant pas de d'identifier précisément l'usage des bâtiments.

**➤ Encodage de la donnée****Représentation :**

Encodage des données ⓘ

utf-8

**Définition :**

Il s'agit d'une information purement technique précisant l'encodage utilisé pour stocker les données attributaires. Il est normalement défini par l'application utilisée.

La liste des valeurs est celle définie par la norme ISO 19115.

Recommandations :

La valeur par défaut est « utf-8 ».

Exemples :

Encodage des données ⓘ

utf-8

**➤ Format de diffusion****Représentation :****Formats de diffusion ⓘ**

Nom ⓘ

Version ⓘ

Description ⓘ

ex.: Shapefile (SHP)

ex.: 1.0

ex.: Fichier de forme ESRI Shapefile (2,7 Mo)



Définition :

Ces informations indiquent le ou les formats dans lesquels la donnée est disponible auprès du fournisseur. Il est demandé de préciser la version du format.

Les spécifications ou une description du format peuvent également être renseignées.

Recommandations :

Privilégier les formats communément utilisés dans les SIG et notamment les formats d'échange.

Il est recommandé d'indiquer le nom du format en toute lettre en plus de l'extension du fichier lorsque c'est le cas.

Si la donnée est disponible dans un grand nombre de format, il est préférable d'indiquer les 3 ou 4 principaux, couramment utilisés (ex. : SHP, GeoJson, KML, GML).

Les web services et flux associés (WMS et WFS notamment) ne sont pas considérés comme des formats de données. Ils sont renseignés dans la section « Ressources associées ».

Exemples :**Formats de diffusion** ⓘ

Nom ⓘ

Version ⓘ

Description ⓘ

Shapefiles (shp)

1.0

Fichier de formes ESRI



7.2.4. Onglet « Description des données : Conditions légales d'accès et d'usage »

Cet onglet regroupe l'ensemble des informations légales relatives à l'accès et l'utilisation des données.

Pour définir les limites et contraintes légales, 5 informations sont à renseigner :

- Les contraintes de sécurité liées au niveau de classification ou de confidentialité de la donnée (donnée sensible, donnée secret défense, etc.).
- Les contraintes légales liées à des restrictions spécifiées par la directive européenne Inspire (données nominatives, espèces menacées, etc.)
- Les contraintes légales d'accès aux données (droits d'auteur, licence, etc.)
- Les contraintes légales d'utilisation des données (droits d'auteur, licence, etc.)
- Les conditions légales d'utilisation aux données liées à des contraintes administratives (redevances, droits de représentation, mentions légales, etc.)

Les 4 premières informations dépendent de listes fermées de valeurs. La dernière permet la saisie de texte libre.

Conditions légales d'accès et d'usage

Niveau de confidentialité ⓘ

Contraintes d'accès liées à Inspire ⓘ



Contraintes légales d'accès ⓘ



Contraintes légales d'usage ⓘ



Mentions et conditions légales d'utilisation ⓘ



➤ Niveau de classification ou confidentialité de la donnée

Représentation :

Niveau de confidentialité ⓘ

Définition :

Information sur le niveau de classification ou confidentialité de la donnée.

La liste des valeurs proposées est celle définie par la norme ISO 19115 et reprise dans le tableau suivant.

Intitulé	Nom de la restriction d'accès à la données
Non classifié	La donnée ne revêt pas un caractère sensible
Restreint	Le caractère sensible de la donnée restreint son utilisation ou sa diffusion
Confidentiel	La donnée présente un caractère confidentiel.
Secret	La confidentialité de la donnée implique des mesures de protection particulière
Top secret	La confidentialité de la donnée implique des mesures de protection extrêmes

Recommandations :

Une seule valeur peut être renseignée.

La valeur par défaut est fixée à « Non classifié ».

La classification de la donnée à un niveau supérieur de confidentialité, autre que « Non classifié » indique le caractère sensible de la donnée. Elle doit être justifiée légalement.

Exemples :

Niveau de confidentialité ⓘ

➤ **Contraintes légales d'accès liées à INSPIRE**Représentation :Contraintes d'accès liées à Inspire Définition :

Cette information renseigne l'utilisateur sur les contraintes d'accès publics imposées par la loi au regard de la mise en œuvre d'Inspire.

La liste des valeurs proposées est celle définie au niveau français par le Conseil National de l'information Géographique (CNIG) et reprise dans le tableau suivant.

Raison légale	Intitulé de la contrainte
Pas de restriction d'accès public selon INSPIRE	Aucun des articles de la loi ne peut être invoqué pour justifier d'une restriction d'accès public.
L124-4-I-1 du code de l'environnement (Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article 13.1.a)	La confidentialité des travaux des autorités publiques, lorsque cette confidentialité est prévue par la loi.
L124-5-II-1 du code de l'environnement (Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article 13.1.b)	Les relations internationales, la sécurité publique ou la défense nationale.
L124-5-II-2 du code de l'environnement (Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article 13.1.c)	La bonne marche de la justice, la possibilité pour toute personne d'être jugée équitablement ou la capacité d'une autorité publique d'effectuer une enquête d'ordre pénal ou disciplinaire.
L124-4-I-1 du code de l'environnement (Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article 13.1.d)	La confidentialité des informations commerciales ou industrielles, lorsque cette confidentialité est prévue par la législation nationale ou communautaire afin de protéger un intérêt économique légitime, notamment l'intérêt public lié à la préservation de la confidentialité des statistiques et du secret fiscal.
L124-5-II-3 du code de l'environnement (Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article 13.1.e)	Les droits de propriété intellectuelle.
L124-4-I-1 du code de l'environnement (Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article 13.1.f)	La confidentialité des données à caractère personnel et/ou des fichiers concernant une personne physique lorsque cette personne n'a pas consenti à la divulgation de ces informations au public, lorsque la confidentialité de ce type d'information est prévue par la législation nationale ou communautaire.
L124-4-I-3 du code de l'environnement (Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article 13.1.g)	Les intérêts ou la protection de toute personne qui a fourni les informations demandées sur une base volontaire sans y être contrainte par la loi ou sans que la loi puisse l'y contraindre, à moins que cette personne n'ait consenti à la divulgation de ces données.
L124-4-I-2 du code de l'environnement (Directive 2007/2/CE (INSPIRE), Article 13.1.h)	La protection de l'environnement auquel ces informations ont trait, comme par exemple la localisation d'espèces rares.

Il est précisé que l'article L124-4-I du code de l'environnement (cas 1, 4, 6, 7 et 8) ne peut pas être invoqué pour justifier une restriction d'accès public à des informations concernant des émissions dans l'environnement (article L 127-6 du même code).

Par ailleurs, selon l'article L127-8-IV du code de l'environnement, une restriction d'accès public au titre de l'article L124-5-II 1er ou 2ème alinéa du code de l'environnement (cas 2 et 3) induit une restriction de partage de la donnée entre autorités publiques.

Comment décrire ses données ?

Recommandations :

Par défaut aucun des articles de loi ne peut être invoqué. La valeur est donc fixée à « Pas de restriction d'accès public selon INSPIRE ».

Exemples :

Contraintes d'accès liées à Inspire  +

Aucun des articles de la loi ne peut être invoqué pour justifier d'une restriction d'accès p -

➤ **Contraintes légales d'accès à la donnée**Représentation :

Contraintes légales d'accès  +

-

Définition :

Cette information renseigne l'utilisateur sur les contraintes d'accès imposées par la loi, indépendamment de la directive Inspire.

La liste des valeurs proposées est celle définie par la norme ISO 19115 et reprise dans le tableau suivant.

Intitulé	Raison de la restriction
Pas de restriction d'accès public	Aucune restriction ne s'applique
Droit d'auteur / Droit moral (copyright)	Restriction lié à l'exercice du droit moral
Brevet	Restriction induite par l'existence d'un brevet
Brevet en instance	Restriction induite par le dépôt d'un brevet en cours
Marque de commerce	Restriction lié à l'existence d'un dépôt de marque
Licence	Restriction induite par l'existence d'une licence
Droit de propriété intellectuelle / Droit patrimonial	Restriction lié à l'exercice du droit patrimonial
Restreint	Cette valeur n'a pas d'application identifiée en France

Recommandations :

Par défaut, le champ est non renseigné, ce qui signifie qu'aucune restriction ne s'applique. Pour les données ouvertes (open data), la valeur est fixée à « Licence », le type et nom de la licence étant généralement précisés dans les conditions et mentions légales d'accès et d'utilisation ainsi que dans les ressources associées.

Exemples :

Contraintes légales d'accès  +

Licence -

➤ **Contraintes légales d'utilisation à la donnée**Représentation :

Comment décrire ses données ?

Contraintes légales d'usage ⓘ

**Définition :**

Cette information renseigne l'utilisateur sur les contraintes d'utilisation imposées par la loi.

La liste des valeurs proposées est celle définie par la norme ISO 19115 et reprise dans le tableau suivant.

Intitulé	Raison de la restriction
Pas de restriction d'accès public	Aucune restriction ne s'applique
Droit d'auteur / Droit moral (copyright)	Restriction lié à l'exercice du droit moral
Brevet	Restriction induite par l'existence d'un brevet
Brevet en instance	Restriction induite par le dépôt d'un brevet en cours
Marque de commerce	Restriction lié à l'existence d'un dépôt de marque
Licence	Restriction induite par l'existence d'une licence
Droit de propriété intellectuelle / Droit patrimonial	Restriction lié à l'exercice du droit patrimonial
Restreint	Cette valeur n'a pas d'application identifiée en France

Recommandations :

Par défaut, le champ est non renseigné, ce qui signifie qu'aucune restriction ne s'applique.

Exemples :

Contraintes légales d'usage ⓘ

➤ **Mentions et conditions légales d'accès et d'utilisation****Représentation :**

Mentions et conditions légales d'utilisation ⓘ

**Définition :**

Cette information renseigne l'utilisateur sur les conditions d'utilisation de la donnée d'un point de vue administratif et légal.

Il complète les informations relatives aux contraintes d'accès public liées à Inspire et autres contraintes précédemment renseignées. Il précise notamment les conditions d'accès en terme de licence, d'acte d'engagement, de mentions légales, de restriction d'usage dans un cadre commercial ou concurrentiel, etc.

Recommandations :

Si aucune condition légale d'utilisation et d'accès n'existe, indiquer « Aucune condition légale ne s'applique ».

Si les conditions ne sont pas connues, indiquer « Conditions inconnues ».

Il est recommandé de préciser prioritairement les licences liées aux données, ainsi que les mentions légales et les sources à faire figurer sur les supports de diffusion utilisant les données concernées.

Exemples :

Mentions et conditions légales d'utilisation ⓘ

Licence Ouverte / Open License Etalab Version 2.0 (avril 2017)

Mentions légales à faire figurer sur tout support utilisant les données: BdOCS CIGAL 2012 V2 (<https://www.geo-grandest.fr>)

7.2.5. Onglet « Description des données : Ressources associées »

Cet onglet permet de renseigner les liens vers les ressources (documents, pages internet, API/flux, etc.) relatives aux données. Il est constitué d'un seul groupe de champs présenté ci-dessous.

➤ Ressources associées

Représentation :

Ressources associées

Ressources ⓘ

Nom de la ressource ⓘ	Description ⓘ	URL ⓘ	Type ⓘ
ex.: Guide d'utilisation de la BdC	ex.: Document décrivant l'ensen	ex.: http://..	

Définition :

Cet ensemble de champs renseigne l'utilisateur sur les liens vers des documents concernant la donnée. Il peut s'agir de liens de téléchargement de la donnée elle-même ou de toute ressource complémentaire, utile à une meilleure compréhension du lot de données (dossier de spécifications, guide d'utilisation, licence, etc.).

Chaque lien (URL) doit être accompagné d'un nom et d'une description précisant la nature et le contenu de la donnée accessible.

Recommandations :

Il est nécessaire de renseigner des adresses URL complètes (pas de chemin relatif), publiques et pérennes.

Pour les flux de données (WMS et WFS publiés sur la plateforme GéoGrandEst, le nom de la ressource correspond à celui de la couche de données dans GéoServer et l'URL, le lien vers le flux lui-même, du type « <https://www.geo-grandest.fr/geoserver/mon-organisme/ows> ». La description est libre, mais doit rester significative par rapport au flux donné.

Exemples :

Ressources associées

Ressources ?				+
Nom de la ressource ?	Description ?	URL ?	Type ?	
Rapport méthodologique	Rapport méthodologique de pr	https://www.geograndest.fr/me/	Fichier à téléch: ▾	-
Guide utilisateur	Guide d'utilisation de la BdOCS	https://www.geograndest.fr/me/	Fichier à téléch: ▾	-
Licence	Licence ouverte Etalab	https://www.geograndest.fr/me/	Page web ▾	-
bdocs_cigal_2012_v2	Flux WMS de consultation des c	https://www.geograndest.fr/gec	Service WMS ▾	-
bdocs_cigal_2012_v2	Flux WMS de téléchargement d	https://www.geograndest.fr/gec	Service WFS ▾	-

7.2.6. Onglet « Description des données : Conformité des données »

Cet onglet vise à renseigner l'utilisateur sur le respect de normes, standards ou autre spécification dans la manière dont la donnée est produite, structurée et diffusée.

Pour plus de clarté, 2 niveaux distincts de conformité sont distingués :

- La conformité aux règlements d'interopérabilité de la directive européenne Inspire (cf. guide d'implémentations correspondants à chaque thème)
- La conformité aux spécifications nationales ou locales sur lesquelles s'est appuyé le producteur de la donnée (COVADIS, CNIG, AFNOR, etc.).

Dans les 2 cas, 4 informations sont attendues :

- Le nom de la spécification
- La date de sa création, révision ou publication
- La description des du contrôle de conformité réalisé
- Le degré de conformité

Conformités des données

Conformité aux règlements Inspire ? +

Spécification ? Description ? Degré ? -

Conformité aux autres standards ? +

Spécification ? Date de publication ?

Description ? Degré ? -

➤ Conformité aux règlements Inspire

Représentation :

Comment décrire ses données ?

Conformité aux règlements Inspire ?

Spécification ?

Description ?

Degré ?



Définition :

Cet ensemble d'information renseigne l'utilisateur sur le respect des règles d'implémentation dans le cadre de la production et description des données.

Le champ spécification est liée à une liste fermée de valeurs. Si une classification européenne est renseignée (cf. supra), le degré de conformité au règlement d'interopérabilité qui s'y rattache devrait être renseigné.

La liste des spécifications disponibles est reproduite en annexe.

La description permet de renseigner l'utilisateur sur la manière dont le degré de conformité a été évalué.

Le degré de conformité peut prendre 3 valeurs :

- « Non évalué » : aucun test de conformité n'a été réalisé
- « Conforme » : les tests réalisés ont permis de valider la conformité à la spécification indiquée
- « Non conforme » : les tests réalisés ont permis d'invalider la conformité à la spécification indiquée

Recommandations :

Seules les règles d'interopérabilité en lien avec le thème de la donnée renseigné précédemment dans l'onglet « Description générale » doivent être renseignées.

Exemples :

Conformité aux règlements Inspire ?

Spécification ?

Description ?

Degré ?



➤ Conformité de la donnée à d'autres spécifications

Représentation :

Conformité aux autres standards ?

Spécification ?

Date de publication ?

Description ?

Degré ?



Définition :

Cet ensemble d'information indique la conformité à des standard nationaux ou locaux indépendants de la directive européenne Inspire.

Il est composé de 4 informations :

- « Spécification » : nom du standard, de la norme ou autre spécification pour lequel le degré de conformité de la donnée a été évalué.

Comment décrire ses données ?

- « Date de publication » : date de publication de la spécification utilisée pour analyser la conformité des données.
- « Description » : renseignements sur la manière dont le degré de conformité a été évalué.
- « Degré » : degré de conformité des données au regard du standard ou de la norme spécifiée. Les valeurs possibles sont les mêmes que pour la conformité aux règlements Inspire.

Recommandations :

La conformité aux règles d'interopérabilité Inspire ne doit pas être renseigné à ce niveau. Utiliser ce groupe de champs par exemple pour la conformité aux standards COVADIS.

Exemples :

Conformité aux autres standards ⓘ

Spécification ⓘ

Géostandard de la COVADIS : Aménagement Numérique des Territoires - Infrastructures de comm

Date de publication ⓘ

25/01/2012

Description ⓘ

Aucun test de conformité n'a été réalisé.

Degré ⓘ

Non évalué

7.2.7. Onglet « Description de la fiche : Points de contact »

Cet onglet permet de renseigner les contacts relatifs à la description des données et la production de la fiche de métadonnées. Il est constitué d'un seul groupe de champs présenté ci-dessous.

➤ Contacts pour la fiche de métadonnées

Représentation :

Points de contact

Rôle ⓘ

Nom et prénom ⓘ

Nom et prénom

Fonction ⓘ

Fonction

Organisme ⓘ

Organisme

URL du logo ⓘ

http://..

Téléphone ⓘ

Téléphone

Adresse ⓘ

Adresse

Code postal ⓘ

00000

Ville ⓘ

Ville

Description du logo ⓘ

ex.: Logo du partenariat CIGAL

Emails ⓘ

Emails

Définition :

Ce groupe de champs permet de connaître les personnes ou les organismes qui sont intervenus ou interviennent encore dans la rédaction et la mise à jour de la fiche descriptive des données.

Chaque contact se compose de plusieurs informations :

- Nom/Prénom,
- Fonction,
- Nom de l'organisme,
- Adresse,
- Code postal,
- Ville,
- Téléphone,
- Email,
- Rôle du contact

Les rôles correspondent à une liste définie par la norme ISO 19115. Le tableau ci-dessous présente ceux qui sont généralement utilisés. La liste complète est présentée en annexe.

Intitulé	Définition
Point de contact	Organisme ou personne que l'on peut contacter pour avoir des renseignements détaillés sur la fiche de description.
Gestionnaire	Organisme ou personne responsable de la gestion et de la mise à jour de la fiche de description.
Auteur	Organisme ou personne qui a complété la fiche de description. Il en détient les droits moraux.

Recommandations :



Au moins un contact ayant pour rôle « Point de contact » doit être défini pour chaque fiche de métadonnées. Il correspond à la personne ou l'organisme à contacter pour obtenir des informations complémentaires ou signaler une erreur sur la fiche de métadonnée. Il s'agit généralement de son gestionnaire ou auteur.

Si un organisme possède plusieurs rôles, afin de ne pas alourdir la fiche, il est recommandé de renseigner uniquement le rôle principal. Généralement, ce sera : « Point de contact »

L'ensemble des informations descriptives du contact ne sont pas obligatoires. La directive européenne Inspire impose uniquement le renseignement de :



- L'organisme en toute lettre (éviter les signes non explicités)
- L'adresse e-mail de la personne à contacter
- Le rôle (valeur par défaut « Point de contact »)

Utilisation :

Les boutons  et  permettent d'ajouter ou de supprimer un contact.





Pour chaque contact il est possible de saisir plusieurs numéros de téléphone et d'emails en utilisant les boutons correspondants.

Par ailleurs, afin de ne pas avoir à saisir plusieurs fois le même contact, il est possible :

- De le dupliquer comme contact pour les données via le bouton 
- De le dupliquer vers les contacts pour les métadonnées grâce au bouton 

Comment décrire ses données ?

Exemples :

Rôle i			  
<input type="text" value="Propriétaire"/>			
Nom et prénom i			
<input type="text" value="Nom et prénom"/>			
Fonction i			
<input type="text" value="Fonction"/>			
Organisme i			
<input type="text" value="Région Grand Est"/>			
URL du logo i			
<input type="text" value="https://www.grandest.fr/wp-content/themes/_grandest-2017/"/>			
Téléphone i	<input type="text" value="03 88 15 68 67"/>	<input type="button" value="+"/>	<input type="button" value="-"/>
Adresse i	<input type="text" value="1, place Adrien Zeller
BP 91006"/>		
Code postal i	<input type="text" value="67070"/>	Ville i	<input type="text" value="STRASBOURG Cedex"/>
Description du logo i	<input type="text" value="Logo"/>		
Emails i	<input type="text" value="mvd@grandest.fr"/>		<input type="button" value="+"/> <input type="button" value="-"/>

7.2.8. Onglet « Description de la fiche : Informations techniques »

Cet onglet donne à l'utilisateur des renseignements complémentaires sur la fiche de métadonnées. Il n'est accessible qu'à partir de la « vue complète ».

Certaines informations techniques liées à mdEdit 2 ne sont pas modifiables et ne seront pas décrites ci-dessous.

Informations techniques

Identifiant i	Type de ressource i	Nom du standard i
<input type="text" value="FR-236700019-BdOCS2000-2008-20112012-4"/>	Jeu de données	ISO 19115/19139
Fiche parent i	Jeu de caractères i	Version du standard i
<input type="text"/>	utf-8	Cor 1:2006
Langue i	Date de création/mise à jour de la fiche i	
<input type="text" value="Français"/>	2013-06-04	

➤ Identifiant de la ficheReprésentation :

Identifiant **i**

Définition :

Il s'agit d'un code permettant d'identifier de manière unique la fiche de description de la donnée. Ce code ne doit jamais être modifié pour une fiche même lors de sa mise à jour.

Recommandations :

Dans le cadre de l'utilisation de mdEdit 2, ce code correspond généralement à l'identifiant de la donnée saisie précédemment. Il n'a pas normalement à être modifié manuellement.

Exemples :

Identifiant 

FR-236700019-BdOCS2000-2008-20112012-1

➤ **Fiche parent**

Représentation :

Fiche parent 

Définition :

Dans le cas où l'on souhaite lier plusieurs fiches de métadonnées entre elle, on peut indiquer ici l'identifiant unique de la fiche parent. Cela est notamment utile lorsque plusieurs données partagent des caractéristiques communes et peuvent être assemblées sous la forme d'un ensemble de données ou produit (ex. : BD TOPO IGN).

Recommandations :

Aucune recommandation particulière n'est spécifiée.


Exemples :

Fiche parent 

FR-236700019-BdOCS

➤ **Langue de la fiche**

Représentation :

Langue 

Français ▼

Définition :

Langue utilisée pour décrire la donnée.


Parmi la liste des 23 langues officielles de l'union européenne indiquées par la directive Inspire, dans le cadre du partenariat GéoGrandEst, 3 langues sont proposées par défaut : le français, l'anglais et l'allemand (cf. liste complète en annexe).

Recommandations :

La valeur par défaut est fixée à « français ».

Si la description d'une donnée est disponible en plusieurs langues, il est recommandé de remplir une fiche pour chaque langue et de ne pas mélanger plusieurs langues au sein de la même fiche.

Exemples :

Langue 

Français ▼

8. VISUALISER/CONSULTER UNE FICHE DE METADONNEES

Une vue spécifique a été développée pour permettre la consultation de fiches de métadonnées. Elle ne permet pas l'édition des fiches. Elle correspond au formulaire intitulé « Consultation ».

mdEdit2

Charger une fiche Télécharger la fiche Consultation

DONNEES - Base de données d'occupation du sol CIGAL 2000, 2008 et 2011/2012 v2 (BdOCS2000-2008-20112012-CIGAL-V2) - Alsace

La BdOCS CIGAL est un ensemble de couches de données constituant un référentiel de l'occupation du sol en Alsace. Elle permet de disposer d'un état des lieux pour 2000 et 2008 et 2011/2012. Elle offre par ailleurs une observation de l'évolution des mutations entre 2000 et 2008, ainsi qu'entre 2008 et 2011/12. Ce projet couvre l'ensemble du territoire alsacien. L'exploitation des bases de données est prévue au 1/10 000ème. Les couches d'information ont également été généralisées pour une exploitation au 1/50 000ème et au 1/250 000ème.

Date de création des données: 2013-05-17
Date de édition des données:
Date de publication des données:
Fréquence de mise à jour: inconnue

Langue des données: Français

Format de diffusion: Shapefiles (shp) (1.0 - Fichier de formes ESRI)

Qualité des données:
La BdOCS CIGAL V2 a été produite par a été produite par Photo-Interprétation Assistée par Ordinateur (PIAO) au niveau 3 et 4 de nomenclature. L'échelle de numérisation et d'interprétation est le 1:8 500 pour une exploitation recommandée à une échelle inférieure ou égale à 1/10 000. La largeur minimale d'interprétation des objets linéaires est de 12 mètres. Les données des différentes dates sont parfaitement compatibles entre elles géométriquement et thématiquement.
Les BdOCS 2000 et BdOCS 2011-12 sont issues de la mise à jour de la BdOCS 2008 V1. Les différences de codes de nomenclature entre 2 dates correspondent à des évolutions d'occupation du sol. Des contrôles qualité ont été établis pour chacune des années composant la base de donnée, des contrôles qualités en interne (CQI) effectué par SIRS, producteur de la base de données et d'autres en externe (CQE). Des matrices de confusion par département ont été effectuées par le CQE, pour la donnée 2011/2012 en interne. Le taux de fiabilité est qualifié dans l'attribut «Fiabilité» de la donnée SIG. Le taux de fiabilité global est de 85 % sur l'ensemble du territoire.



Couverture territoriale non renseignée
1/10000 mètre(s)
RGF93 – Lambert 93 CC48 (EPSG:3948)
RGF93 – Lambert 93 (EPSG:2154)

Ressources et gestion de l'environnement
Topographie
aménagement du territoire occupation du sol
Alsace données environnement
données ouvertes Géoportail Test1, Test2
Test3, Test4 Occupation des terres

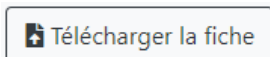
Ressources associés:
Rapport méthodologique de production de la BdOCS CIGAL v2
Guide d'utilisation de la BdOCS CIGAL v2
Licence ouverte Etalab
Visualiser les BdOCS 2000, 2008 et 2011-12 CIGAL v2 (WMC)

(c) CIGAL / GéoGrandEst 2020 Aide - Mentions légales - FR

9. EXPORTER ET ENREGISTRER UNE FICHE DE METADONNEES

9.1. EN MODE NON AUTHENTIFIE

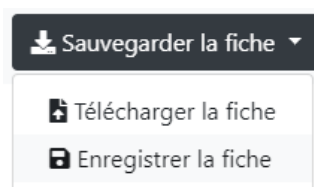
Pour exporter une fiche au format XML, il suffit de cliquer, dans le menu en haut à droite de l'interface, sur le bouton :



Le nom du fichier XML correspond au premier identifiant défini pour la donnée.

9.2. EN MODE AUTHENTIFIE

Dans ce cas, le bouton précédent offre 2 possibilités.



La première option « Télécharger la fiche » est identique à celle offerte aux utilisateurs non authentifiés. Le fichier XML est enregistré directement en local sur l'ordinateur.

La seconde permet de sauvegarder le fichier XML directement sur le serveur GéoGrandEst dans le dossier des métadonnées de l'utilisateur.

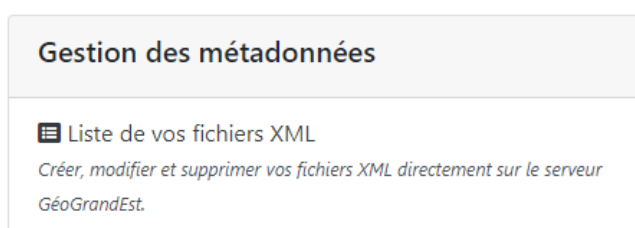
10. GESTION DES FICHES DE METADONNEES (MODE AUTHENTIFIE)

Les utilisateurs authentifiés peuvent enregistrer les fiches de métadonnées directement sur le serveur GéoGrandEst et les modifier. Ils peuvent également déposer des ressources via l'interface de mdEdit 2. Cela facilite ainsi, le lien entre la fiche de métadonnées et les fichiers associés (documents, illustrations, logos, etc.).

10.1. LISTE DES FICHES DE METADONNEES

La liste des fiches disponibles dans le répertoire de leur organisme est accessible à 2 endroits de l'application.

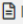







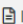



Sur la page d'accueil, en bas à droite via le menu « Gestion des métadonnées ».




Sur le formulaire de saisie via le bouton  dans le menu en haut de page.

La liste se présente de la façon suivante.




The screenshot shows the mdEdit2 application interface. At the top, there is a header "mdEdit2" and a folder icon labeled "Dépôts 'orb'" with a plus sign button. Below this is a table with the following columns: "#", "File", "Modified", and "Actions".

#	File	Modified	Actions
0	 Indicateur ORB Grand Est – Évolution des populations du cortège de chauves-souris en hibernation en milieu souterrain dans le Grand Est - 2019 (FR-450465042–Evolution_chauves_souris_hibernation_Est) FR - 450465042 – Evolution_chauves_souris_hibernation_Est.xml	2020-05-11 11:44:47	  
1	 Indicateur ORB Grand Est – Évolution du cortège d'espèces de chiroptères sensibles à la rénovation énergétique et à l'éolien dans le Grand Est - 2019 (FR-450465042–Evolution_chiropteres_renovation_energetique_Grand_Est) FR - 450465042 – Evolution_chiropteres_renovation_energetique_Grand_Est.xml	2020-05-11 11:44:11	  
2	 Indicateur ORB Grand Est – Évolution des populations du cortège de chauves-souris en hibernation en milieu souterrain dans le Grand Est - 2019 (FR-450465042–Evolution_chauves_souris_hibernation_Est) FR - 450465042 – Evolution_chauves_souris_hibernation_Est.xml	2020-05-11 11:56:44	  

At the bottom of the interface, there is a footer with a lock icon and the text "(c) CIGAL / GéoGrandEst 2020" on the left, and "Aide - Mentions légales - FR" with a right-pointing arrow on the right.

Le bouton  en haut à droite permet de créer une nouvelle fiche dans le dossier de l'organisme.

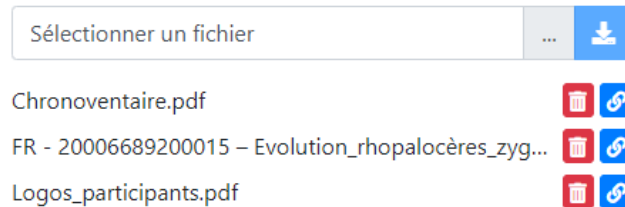
Pour chaque fiche, les actions suivantes sont possibles :

-  : Supprimer la fiche
-  : Modifier la fiche
-  : Consulter la fiche



10.2. AJOUTER UN FICHIER DE RESSOURCE

En mode authentifié, il est possible de déposer des fichiers de ressources directement dans le dossier contenant une fiche de métadonnées.

Lors de l'édition d'une fiche (elle doit avoir été préalablement enregistrée sur le serveur), un module spécifique apparaît à gauche, sous le menu des différentes sections de la fiche.



Les possibilités offertes par ce module sont les suivantes :

- Déposer un fichier sur le serveur
- Supprimer un fichier : 
- Copier le lien (URL) vers un fichier : . Il est alors possible via la combinaison des touches « Ctrl + v » de coller ce lien dans un champ correspondant (ex. : Miniature d'illustration > URL).

11. CHANGER LA LANGUE DE L'INTERFACE

Par défaut, mdEdit 2 utilise la langue définie dans votre navigateur.

Le bouton **FR** ▲ en bas à droite de l'écran propose une liste des langues disponibles pour l'interface. Il vous suffit de choisir celle qui vous convient.

ANNEXE 1 : LES FORMULAIRES DE SAISIE

Cette annexe présente la liste des champs à renseigner en fonction du formulaire choisi.

L'application propose par défaut 5 formulaires de saisie :

- « Données géographiques »
- « Données géographiques ouvertes »
- « Données non géographiques »
- « Données non géographiques ouvertes »
- « Cartes »

1. FORMULAIRE « DONNEES GEOGRAPHIQUES »

INFORMATION		VALEUR PAR DEFAUT	VUE
DESCRIPTION DES DONNEES			
Description générale			
	Titre		Simple
	Résumé		Simple
	Identifiants de la donnée		Simple
	Miniature d'illustration		Simple
	Dates des données		Simple
	Fréquence de mise à jour	Inconnue	Simple
	<i>Emprise temporelle</i>		<i>Complète</i>
	<i>Langue des données</i>	<i>Français</i>	<i>Complète</i>
	Catégorie internationale		Simple
	Thème européen		Simple
	Mots-clés		Simple
Points de contact			
	Contacts		Simple
Références géographiques et qualité			
	Type de données	Vecteur	Simple
	Emprise géographique de la base de données		Simple
	Système de projection		Simple
	Résolution spatiale		Simple
	Qualité des données		Simple
	<i>Limites techniques d'usage</i>		<i>Complète</i>
	<i>Encodage des données</i>	<i>UTF-8</i>	<i>Complète</i>
	Format de diffusion		Simple
Condition légales d'accès et d'usage			
	<i>Niveau de confidentialité</i>	<i>Non classifié</i>	<i>Complète</i>
	Contraintes d'accès liées à Inspire		Simple
	Contraintes légales d'accès		Simple
	Contraintes légales d'usage		Simple
	Mentions et conditions légales d'utilisation		Simple
Ressources associées			

	Ressources		Simple
Conformité des données			
	Conformité aux règlement Inspire		Simple
	Conformité aux autres standards		Simple

DESCRIPTION DE LA FICHE DE METADONNEES			
Points de contact			
	Contacts		Simple
Informations techniques			
	<i>Identifiant de la fiche</i>		<i>Complète</i>
	<i>Fiche parent</i>		<i>Complète</i>
	<i>Langue de la fiche</i>	<i>Français</i>	<i>Complète</i>

2. FORMULAIRE « DONNEES GEOGRAPHIQUES OUVERTES »

INFORMATION		VALEUR PAR DEFAUT	VUE
DESCRIPTION DES DONNEES			
Description générale			
	Titre		Simple
	Résumé		Simple
	Identifiants de la donnée		Simple
	Miniature d'illustration		Simple
	Dates des données		Simple
	Fréquence de mise à jour	Inconnue	Simple
	<i>Emprise temporelle</i>		<i>Complète</i>
	<i>Langue des données</i>	<i>Français</i>	<i>Complète</i>
	Catégorie internationale		Simple
	Thème européen		Simple
	Mots-clés		Simple
Points de contact			
	Contacts		Simple
Références géographiques et qualité			
	Type de données	Vecteur	Simple
	Emprise géographique de la base de données		Simple
	Système de projection		Simple
	Résolution spatiale		Simple
	Qualité des données		Simple
	<i>Limites techniques d'usage</i>		<i>Complète</i>
	<i>Encodage des données</i>	<i>UTF-8</i>	<i>Complète</i>
	Format de diffusion		Simple
Condition légales d'accès et d'usage			
	Contraintes légales d'usage		Simple
	Mentions et conditions légales d'utilisation		Simple

Ressources associées			
	Ressources		Simple
Conformité des données			
	Conformité aux règlement Inspire		Simple
	Conformité aux autres standards		Simple

DESCRIPTION DE LA FICHE DE METADONNEES			
Points de contact			
	Contacts		Simple
Informations techniques			
	Identifiant de la fiche		Complète
	Fiche parent		Complète
	Langue de la fiche	Français	Complète

3. FORMULAIRE « DONNEES NON GEOGRAPHIQUES »

INFORMATION		VALEUR PAR DEFAUT	VUE
DESCRIPTION DES DONNEES			
Description générale			
	Titre		Simple
	Résumé		Simple
	Identifiants de la donnée		Simple
	Miniature d'illustration		Simple
	Dates des données		Simple
	Fréquence de mise à jour	Inconnue	Simple
	<i>Emprise temporelle</i>		Complète
	<i>Langue des données</i>	Français	Complète
	Catégorie internationale		Simple
	Mots-clés		Simple
Points de contact			
	Contacts		Simple
Références géographiques et qualité			
	Emprise géographique de la base de données		Simple
	Qualité des données		Simple
	<i>Limites techniques d'usage</i>		Complète
	<i>Encodage des données</i>	UTF-8	Complète
	Format de diffusion		Simple
Condition légales d'accès et d'usage			
	<i>Niveau de confidentialité</i>	Non classifié	Complète
	Contraintes d'accès liées à Inspire		Simple
	Contraintes légales d'accès		Simple
	Contraintes légales d'usage		Simple
	Mentions et conditions légales d'utilisation		Simple

	Ressources associées		
	Ressources		Simple
DESCRIPTION DE LA FICHE DE METADONNEES			
	Points de contact		
	Contacts		Simple
	Informations techniques		
	<i>Identifiant de la fiche</i>		Complète
	<i>Fiche parent</i>		Complète
	<i>Langue de la fiche</i>	Français	Complète

4. FORMULAIRE « DONNEES NON GEOGRAPHIQUES OUVERTES »

INFORMATION		VALEUR PAR DEFAUT	VUE
DESCRIPTION DES DONNEES			
	Description générale		
	Titre		Simple
	Résumé		Simple
	Identifiants de la donnée		Simple
	Miniature d'illustration		Simple
	Dates des données		Simple
	Fréquence de mise à jour	Inconnue	Simple
	<i>Emprise temporelle</i>		Complète
	<i>Langue des données</i>	Français	Complète
	Catégorie internationale		Simple
	Mots-clés		Simple
	Points de contact		
	Contacts		Simple
	Références géographiques et qualité		
	Emprise géographique de la base de données		Simple
	Qualité des données		Simple
	<i>Limites techniques d'usage</i>		Complète
	<i>Encodage des données</i>	UTF-8	Complète
	Format de diffusion		Simple
	Condition légales d'accès et d'usage		
	Contraintes légales d'usage		Simple
	Mentions et conditions légales d'utilisation		Simple
	Ressources associées		
	Ressources		Simple
DESCRIPTION DE LA FICHE DE METADONNEES			
	Points de contact		
	Contacts		Simple
	Informations techniques		
	<i>Identifiant de la fiche</i>		Complète

	<i>Fiche parent</i>		<i>Complète</i>
	<i>Langue de la fiche</i>	<i>Français</i>	<i>Complète</i>

5. FORMULAIRE « CARTES »

INFORMATION		VALEUR PAR DEFAUT	VUE
DESCRIPTION DES DONNEES			
Description générale			
	Titre		Simple
	Résumé		Simple
	Identifiants de la donnée		Simple
	Miniature d'illustration		Simple
	Dates des données		Simple
	Fréquence de mise à jour	Inconnue	Simple
	<i>Emprise temporelle</i>		<i>Complète</i>
	<i>Langue des données</i>	<i>Français</i>	<i>Complète</i>
	Catégorie internationale		Simple
	Mots-clés		Simple
Points de contact			
	Contacts		Simple
Références géographiques et qualité			
	Type de données	Vecteur	Simple
	Emprise géographique de la base de données		Simple
	Système de projection		Simple
	Résolution spatiale		Simple
	Qualité des données		Simple
	<i>Limites techniques d'usage</i>		<i>Complète</i>
	<i>Encodage des données</i>	<i>UTF-8</i>	<i>Complète</i>
	Format de diffusion		Simple
Condition légales d'accès et d'usage			
	Contraintes légales d'usage		Simple
	Mentions et conditions légales d'utilisation		Simple
Ressources associées			
	Ressources		Simple
DESCRIPTION DE LA FICHE DE METADONNEES			
Points de contact			
	Contacts		Simple
Informations techniques			
	<i>Identifiant de la fiche</i>		<i>Complète</i>
	<i>Fiche parent</i>		<i>Complète</i>
	<i>Langue de la fiche</i>	<i>Français</i>	<i>Complète</i>

ANNEXE 2 : LISTE DES 23 LANGUES OFFICIELLES DE L'UE

La directive européenne Inspire prévoit la possibilité de sélectionner une ou plusieurs langues parmi la liste des 23 langues officielles de l'union européenne présentées dans le tableau ci-dessous.

Afin de faciliter la saisie, mdEdit 2 ne propose que les valeurs les plus fréquemment utilisées au niveau local.

Nom en français	Nom en anglais	Code ISO 639-2
<i>Bulgare</i>	<i>Bulgarian</i>	<i>bul</i>
<i>Tchèque</i>	<i>Czech</i>	<i>cze</i>
<i>Danois</i>	<i>Danish</i>	<i>dan</i>
<i>Hollandais</i>	<i>Dutch</i>	<i>dut</i>
Anglais	English	eng
<i>Estonien</i>	<i>Estonian</i>	<i>est</i>
<i>Finlandais</i>	<i>Finnish</i>	<i>fin</i>
Français	French	fre
Allemand	German	ger
<i>Grecque</i>	<i>Greek</i>	<i>gre</i>
<i>Hongrois</i>	<i>Hungarian</i>	<i>hun</i>
<i>Irlandais</i>	<i>Irish</i>	<i>gle</i>
<i>Italien</i>	<i>Italian</i>	<i>ita</i>
<i>Letton</i>	<i>Latvian</i>	<i>lav</i>
<i>Lithuanien</i>	<i>Lithuanian</i>	<i>lit</i>
<i>Maltais</i>	<i>Maltese</i>	<i>mlt</i>
<i>Polonais</i>	<i>Polish</i>	<i>pol</i>
<i>Portugais</i>	<i>Portuguese</i>	<i>por</i>
<i>Roumain</i>	<i>Romanian</i>	<i>rum</i>
<i>Slovaque</i>	<i>Slovak</i>	<i>slo</i>
<i>Slovène</i>	<i>Slovenian</i>	<i>slv</i>
<i>Espagnol</i>	<i>Spanish</i>	<i>spa</i>
<i>Suédois</i>	<i>Swedish</i>	<i>swe</i>

ANNEXE 3 : LISTE DES CATEGORIES INTERNATIONALES (NORME ISO 19115)

Id	Intitulé	Définition
1	Agriculture	Elevage et/ou cultures Exemples : agriculture, irrigation, aquaculture, plantations
2	Flore et faune	Flore et faune dans un écosystème naturel Exemples : habitat, écologie, faune sauvage, faune aquatique, sciences biologiques, zones humides, végétation, biodiversité
3	Limites politiques et administratives	Exemples : limites de pays, de provinces, de départements, de communes
4	Climatologie, météorologie	Processus et phénomènes atmosphériques Exemples : climat, météorologie, conditions atmosphériques, changements climatiques, couverture nuageuse
5	Economie	Activités économiques Exemples : production, travail, revenu, commerce, industrie, tourisme et éco-tourisme, foresterie, pêche, chasse, exploration et exploitation des ressources minières, pétrole, gaz naturel
6	Topographie	Topographie au-dessous et au-dessus du niveau de la mer Exemples : altitude, bathymétrie, MNT, pentes et calculs dérivés de l'altitude
7	Ressources et gestion de l'environnement	Ressources naturelles, protection, conservation des ressources naturelles Exemples : pollution, traitement et stockage des déchets, suivi de l'environnement, gestion du risque, réserves naturelles, paysage
8	Géosciences	Informations relatives aux sciences de la terre Exemples : composants et processus géophysiques, géologie, minéralogie, tectonique, risque sismique
9	Santé	Santé, services de santé, épidémiologie Exemples : maladies et épidémie, facteurs affectant la santé, santé mentale et physique, services de santé
10	Carte de référence de la couverture terrestre	Carte de référence Exemples : occupation des terres, imagerie aérienne et satellitale, carte thématiques, carte topographiques
11	Infrastructures militaires	Bases militaires et infrastructures
12	Hydrographie	Exemples : fleuves, rivières, glaciers, lacs salés, systèmes hydrographiques, barrages, débits, qualité de l'eau
13	Localisant	Exemples : zones postales, adresses, points de contrôle, réseau géodésique
14	Océans	Composants et caractéristiques du milieu maritime Exemples : littoral, récifs, marée, etc.
15	Planification et aménagement du territoire	Exemples : carte d'utilisation des terres, plan d'occupation des sols, planification pour la prévention des risques
16	Société	Caractéristiques des sociétés et des cultures Exemples : lois, anthropologie, éducation, données démographiques, archéologique, suivi des systèmes sociaux, croyances, us et coutumes, crimes et justices
17	Aménagements urbains	aménagements urbains Exemples : musée, église, usines, maisons, monuments, boutiques, immeubles
18	Infrastructures de transport	Moyens de transports des personnes et des biens Exemples : routes, aéroports, tunnels, viaducs, ponts, chemin de fer
19	Réseaux de télécommunication, d'énergie	Systèmes de distribution de gestion ou de stockage de l'énergie, de l'eau, des déchets. Infrastructures et services de communication. Exemples : source d'énergie solaire, hydroélectrique, nucléaire, épuration et distribution des eaux, réseau de distribution

ANNEXE 4 : LISTE DES THEMES INSPIRE

Id	Intitulé	Définition
1	Référentiels de coordonnées	Systèmes de référencement unique des informations géographiques dans l'espace sous forme d'une série de coordonnées (x, y, z) et/ou la latitude et la longitude et l'altitude, en se fondant sur un point géodésique horizontal et vertical.
2	Systèmes de maillage géographique	Grille multi-résolution harmonisée avec un point d'origine commun et une localisation ainsi qu'une taille des cellules harmonisées.
3	Dénominations géographiques	Noms de zones, de régions, de localités, de grandes villes, de banlieues, de villes moyennes ou d'implantations, ou tout autre élément géographique ou topographique d'intérêt public ou historique.
4	Unités administratives	Unités d'administration séparées par des limites administratives et délimitant les zones dans lesquelles les États membres détiennent et/ou exercent leurs compétences, aux fins de l'administration locale, régionale et nationale.
5	Adresses	Localisation des propriétés fondée sur les identifiants des adresses, habituellement le nom de la rue, le numéro de la maison et le code postal.
6	Parcelles cadastrales	Zones définies par les registres cadastraux ou équivalents.
7	Réseaux de transport	Réseaux routier, ferroviaire, aérien et navigable ainsi que les infrastructures associées. Sont également incluses les correspondances entre les différents réseaux, ainsi que le réseau transeuropéen de transport tel que défini dans la décision no 1692/96/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 1996 sur les orientations communautaires pour le développement du réseau transeuropéen de transport et les révisions futures de cette décision.
8	Hydrographie	Éléments hydrographiques, y compris les zones maritimes ainsi que toutes les autres masses d'eau et les éléments qui y sont liés, y compris les bassins et sous-bassins hydrographiques. Conformément, le cas échéant, aux définitions établies par la directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau et sous forme de réseaux.
9	Sites protégés	Zone désignée ou gérée dans un cadre législatif international, communautaire ou national en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation.
10	Altitude	Modèles numériques pour l'altitude des surfaces terrestres, glaciaires et océaniques. Comprend l'altitude terrestre, la bathymétrie et la ligne de rivage.
11	Occupation des terres	Couverture physique et biologique de la surface terrestre, y compris les surfaces artificielles, les zones agricoles, les forêts, les zones (semi-) naturelles, les zones humides et les masses d'eau.
12	Ortho-imagerie	Images géoréférencées de la surface terrestre, provenant de satellites ou de capteurs aéroportés.
13	Géologie	Géologie caractérisée en fonction de la composition et de la structure. Englobe le substratum rocheux, les aquifères et la géomorphologie.
14	Unités statistiques	Unités de diffusion ou d'utilisation d'autres informations statistiques.
15	Bâtiments	Situation géographique des bâtiments.
16	Sols	Sols et sous-sol caractérisés selon leur profondeur, texture, structure et teneur en particules et en matières organiques, pierrosité, érosion, le cas échéant pente moyenne et capacité anticipée de stockage de l'eau.

17	Usage des sols	Territoire caractérisé selon sa dimension fonctionnelle prévue ou son objet socioéconomique actuel et futur (par exemple, résidentiel, industriel, commercial, agricole, forestier, récréatif).
18	Santé et sécurité des personnes	Répartition géographique des pathologies dominantes (allergies, cancers, maladies respiratoires, etc.) liées directement (pollution de l'air, produits chimiques, appauvrissement de la couche d'ozone, bruit, etc.) ou indirectement (alimentation, organismes génétiquement modifiés, etc.) à la qualité de l'environnement, et ensemble des informations relatif à l'effet de celle-ci sur la santé des hommes (marqueurs biologiques, déclin de la fertilité, épidémies) ou leur bien-être (fatigue, stress, etc.).
19	Services d'utilité publique et services publics	Comprend les installations d'utilité publique, tels que les égouts ou les réseaux et installations liés à la gestion des déchets, à l'approvisionnement énergétique, à l'approvisionnement en eau, ainsi que les services administratifs et sociaux publics, tels que les administrations publiques, les sites de la protection civile, les écoles et les hôpitaux.
20	Installations de suivi environnemental	La situation et le fonctionnement des installations de suivi environnemental comprennent l'observation et la mesure des émissions, de l'état du milieu environnemental et d'autres paramètres de l'écosystème (biodiversité, conditions écologiques de la végétation, etc.) par les autorités publiques ou pour leur compte.
21	Lieux de production et sites industriels	Sites de production industrielle, y compris les installations couvertes par la directive 96/61/CE du Conseil du 24 septembre 1996 relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution et les installations de captage d'eau, d'extraction minière et de stockage.
22	Installations agricoles et aquacoles	Équipement et installations de production agricoles (y compris les systèmes d'irrigation, les serres et les étables).
23	Répartition de la population – démographie	Répartition géographique des personnes, avec les caractéristiques de population et les niveaux d'activité, regroupées par grille, région, unité administrative ou autre unité analytique.
24	Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration	Zones gérées, réglementées ou utilisées pour les rapports aux niveaux international, européen, national, régional et local. Sont inclus les décharges, les zones restreintes aux alentours des sources d'eau potable, les zones vulnérables aux nitrates, les chenaux réglementés en mer ou les eaux intérieures importantes, les zones destinées à la décharge de déchets, les zones soumises à limitation du bruit, les zones faisant l'objet de permis d'exploration et d'extraction minière, les districts hydrographiques, les unités correspondantes utilisées pour les rapports et les zones de gestion du littoral.
25	Zones à risque naturel	Zones sensibles caractérisées en fonction des risques naturels (tous les phénomènes atmosphériques, hydrologiques, sismiques, volcaniques, ainsi que les feux de friche qui peuvent, en raison de leur situation, de leur gravité et de leur fréquence, nuire gravement à la société), tels qu'inondations, glissements et affaissements de terrain, avalanches, incendies de forêts, tremblements de terre et éruptions volcaniques.
26	Conditions atmosphériques	Conditions physiques dans l'atmosphère. Comprend les données géographiques fondées sur des mesures, sur des modèles ou sur une combinaison des deux, ainsi que les lieux de mesure.
27	Caractéristiques géographiques météorologiques	Conditions météorologiques et leur mesure: précipitations, température, évapotranspiration, vitesse et direction du vent.
28	Caractéristiques géographiques océanographiques	Conditions physiques des océans (courants, salinité, hauteur des vagues, etc.).

29	Régions maritimes	Conditions physiques des mers et des masses d'eau salée divisées en régions et en sous-régions à caractéristiques communes.
30	Régions biogéographiques	Zones présentant des conditions écologiques relativement homogènes avec des caractéristiques communes.
31	Habitats et biotopes	Zones géographiques ayant des caractéristiques écologiques particulières — conditions, processus, structures et fonctions (de maintien de la vie) — favorables aux organismes qui y vivent. Sont incluses les zones terrestres et aquatiques qui se distinguent par leurs caractéristiques géographiques, abiotiques ou biotiques, qu'elles soient naturelles ou semi-naturelles.
32	Répartition des espèces	Répartition géographique de l'occurrence des espèces animales et végétales regroupées par grille, région, unité administrative ou autre unité analytique.
33	Sources d'énergie	Sources d'énergie comprenant les hydrocarbures, l'énergie hydraulique, la bioénergie, l'énergie solaire, l'énergie éolienne, etc., le cas échéant accompagnées d'informations relatives à la profondeur/la hauteur de la source.
34	Ressources minérales	Données minérales comprenant les minerais métalliques, les minéraux industriels, etc., le cas échéant accompagnées d'informations relatives à la profondeur/la hauteur de la donnée.

ANNEXE 5 : CORRESPONDANCE THEMES INSPIRE ET CATEGORIES INTERNATIONALES

Le tableau ci-dessous présente une correspondance entre les catégories internationales (ISO) et la classification thématique européenne Inspire des données. Lors de la description d'une donnée, il est indispensable de veiller à la cohérence de la saisie entre ces 2 listes de valeurs.

	Thème INSPIRE	Catégorie ISO
Annexe 1	Référentiel de coordonnées	--
	Système de maillage géographique	--
	Dénominations géographiques	Localisation (<i>location</i>)
	Unités administratives	Limites (<i>boundaries</i>)
	Adresses	Localisation (<i>location</i>)
	Parcelles cadastrales	Planification/Cadastre (<i>planningCadastre</i>)
	Réseaux de transport	Transport (<i>transportation</i>)
	Hydrographie	Eaux intérieures (<i>inlandWaters</i>)
	Sites protégés	Environnement (<i>environment</i>)
Annexe 2	Altitude	Altitude (<i>elevation</i>)
	Occupation des terres	Imagerie/Cartes de base/Occupation des terres (<i>imageryBaseMapsEarthCover</i>)
	Ortho-imagerie	Imagerie/Cartes de base/Occupation des terres (<i>imageryBaseMapsEarthCover</i>)
	Géologie	Informations géoscientifiques (<i>geoscientificInformation</i>)
Annexe3	Unités statistiques	Limites (<i>boundaries</i>)
	Bâtiments	Structure (<i>structure</i>)
	Sols	Informations géoscientifiques (<i>geoscientificInformation</i>)
	Usage des sols	Planification/Cadastre (<i>planningCadastre</i>)
	Santé et sécurité des personnes	Santé (<i>health</i>)
	Services d'utilité publique et services publics	Services d'utilité publique/Communication (<i>utilitiesCommunication</i>)
	Installations de suivi environnemental	Structure (<i>structure</i>)
	Lieux de production et sites industriels	Structure (<i>structure</i>)
	Installations agricoles et aquacoles	Agriculture (<i>farming</i>)
	Répartition de la population – Démographie	Société (<i>society</i>)
	Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration	Planification/Cadastre (<i>planningCadastre</i>)
	Zones à risque naturel	Informations géoscientifiques (<i>geoscientificInformation</i>)
	Conditions atmosphériques	Climatologie/Météorologie/Atmosphère (<i>climatologyMeteorologyAtmosphere</i>)
	Caractéristiques géographiques météorologiques	Climatologie/Météorologie/Atmosphère (<i>climatologyMeteorologyAtmosphere</i>)
	Caractéristiques géographiques océanographiques	Océans (<i>oceans</i>)
	Régions maritimes	Océans (<i>oceans</i>)
	Régions biogéographiques	Biote (<i>biota</i>)
	Habitats et biotopes	Biote (<i>biota</i>)
	Répartition des espèces»	Biote (<i>biota</i>)
	Sources d'énergie	Économie (<i>economy</i>)
Données minérales	Économie (<i>economy</i>)	

ANNEXE 6 : LISTE DES JEUX DE CARACTERES (NORME ISO 19115)

La norme ISO 19115 prévoit une liste complète de valeurs pour définir l'encodage des caractères d'une fiche de description ou d'une donnée (liste B.5.10 MD_CharacterSetCode) présentée dans le tableau ci-dessous.

Afin de faciliter la saisie, mdEdit 2 ne propose que les valeurs les plus fréquemment utilisées au niveau local.

Id	Valeur	Nom du standard de codage des caractères
1	<i>ucs2</i>	<i>16-bit fixed size Universal Character Set, based on ISO/IEC 10646</i>
2	<i>ucs4</i>	<i>32-bit fixed size Universal Character Set, based on ISO/IEC 10646</i>
3	<i>utf7</i>	<i>7-bit variable size UCS Transfer Format, based on ISO/IEC 10646</i>
4	<i>utf8</i>	<i>8-bit variable size UCS Transfer Format, based on ISO/IEC 10646</i>
5	<i>utf16</i>	<i>16-bit variable size UCS Transfer Format, based on ISO/IEC 10646</i>
6	<i>8859part1</i>	<i>ISO/IEC 8859-1, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character sets – Part 1: Latin alphabet No. 1</i>
7	<i>8859part2</i>	<i>ISO/IEC 8859-2, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character sets Part 2: Latin alphabet No. 2</i>
8	<i>8859part3</i>	<i>ISO/IEC 8859-3, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character sets – Part 3: Latin alphabet No. 3</i>
9	<i>8859part4</i>	<i>ISO/IEC 8859-4, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character sets – Part 4: Latin alphabet No. 4</i>
10	<i>8859part5</i>	<i>ISO/IEC 8859-51, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character sets – Part 5: Latin/Cyrillic alphabet</i>
11	<i>8859part6</i>	<i>ISO/IEC 8859-6, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character sets – Part 6: Latin/Arabic alphabet</i>
12	<i>8859part7</i>	<i>ISO/IEC 8859-7, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character sets – Part 7: Latin/Greek alphabet</i>
13	<i>8859part8</i>	<i>ISO/IEC 8859-8, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character sets – Part 8: Latin/Hebrew alphabet</i>
14	<i>8859part9</i>	<i>ISO/IEC8859-9, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character sets – Part 9: Latin alphabet No. 5</i>
15	<i>8859part10</i>	<i>ISO/IEC 8859-10, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character sets – Part 10: Latin alphabet No. 6</i>
16	<i>8859part11</i>	<i>ISO/IEC 8859-11, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character sets – Part 11: Latin/Thai alphabet</i>
18	<i>8859part13</i>	<i>ISO/IEC 8859-13, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character sets – Part 13: Latin alphabet No. 7</i>
19	<i>8859part14</i>	<i>ISO/IEC 8859-14, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character sets – Part 14: Latin alphabet No. 8 (Celtic)</i>
20	<i>8859part15</i>	<i>ISO/IEC 8859-15, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character sets – Part 15: Latin alphabet No. 9</i>
21	<i>8859part16</i>	<i>ISO/IEC 8859-16, Information technology – 8-bit single-byte coded graphic character sets – Part 16: Latin alphabet No. 10</i>
22	<i>jis</i>	<i>japanese code set used for electronic transmission</i>
23	<i>shiftJIS</i>	<i>japanese code set used on MS-DOS based machines</i>
24	<i>eucJP</i>	<i>japanese code set used on UNIX based machines</i>
25	<i>usAscii</i>	<i>united states ASCII code set (ISO 646 US)</i>
26	<i>ebcdic</i>	<i>ibm mainframe code set</i>
27	<i>eucKR</i>	<i>korean code set</i>
28	<i>big5</i>	<i>traditional Chinese code set used in Taiwan, Hong Kong of China and other areas</i>
29	<i>GB2312</i>	<i>simplified Chinese code set</i>

ANNEXE 7 : LISTE DES ROLES (NORME ISO 19115)

La norme ISO 19115 prévoit une liste complète de valeurs pour définir le rôle d'un contact (liste B.5.5 Cl_RoleCode) présentée dans le tableau ci-dessous.

Id	Intitulé	Fonction de l'organisme cité en référence
1	Fournisseur	Organisme ou personne qui délivre physiquement la fiche de description, soit de manière directe au destinataire, soit par l'intermédiaire d'un diffuseur.
2	Gestionnaire	Organisme ou personne responsable de la gestion et de la mise à jour de la fiche de description.
3	Propriétaire	Organisme ou personne qui est propriétaire de la fiche de description et qui en détient les droits patrimoniaux.
4	Utilisateur	Organisme ou personne qui utilise ou a utilisé la fiche de description.
5	Distributeur	Organisme ou personne qui distribue et diffuse la fiche de description.
6	Commanditaire	Organisme ou personne qui a commandé la fiche de description. Il a été habilité à créer la fiche de description et a mis en place les moyens pour la constituer.
7	Point de contact	Organisme ou personne que l'on peut contacter pour avoir des renseignements détaillés sur la fiche de description.
8	Producteur / Maître d'œuvre principal ou d'ensemble	Organisme ou personne clé pour obtenir des informations sur la fiche de description. Il en a assuré la réalisation, éventuellement en faisant appel à des co-traitants ou des sous-traitants.
9	Intégrateur / Exécutant secondaire	Organisme ou personne qui est intervenu lors de la réalisation de la fiche de description et qui a réalisé des traitements.
10	Editeur	Organisme ou personne qui assure la publication de la fiche de description.
11	Auteur	Organisme ou personne qui a complété la fiche de description. Il en détient les droits moraux.

ANNEXE 8 : LISTE DES TYPES DE REPRESENTATION SPATIALES (NORME ISO 19115)

La norme ISO 19115 prévoit une liste complète de valeurs pour définir le type de représentation spatiale (liste B.5.25 MD_SpatialRepresentationTypeCode) présentée dans le tableau ci-dessous.

Id	Code ISO	Intitulé	Mode représentation de l'information géographique
1	vector	Vecteur	Donnée vecteur (point, ligne, polygone)
2	grid	Raster	Donnée raster
3	textTable	Table texte	Texte ou donnée tabulaire
4	tin	Tin	Réseau de triangle irrégulier (<i>Triangulated Irregular Network</i>)
5	stereoModel	Vue 3D	Vue en 3 dimensions
6	video	Vidéo	Enregistrement vidéo

ANNEXE 9 : LISTE DES SPECIFICATIONS RELATIVES AUX REGLES D'INTEROPERABILITE INSPIRE (NORME ISO 19115)

Id	Intitulé Inspire	Nom de la spécification	Date de publication
0	None	Aucun test réalisé	
1	COMMISSION REGULATION (EC) No 1205/2008 of 3 December 2008 implementing Directive 2007/2/EC of the European Parliament and of the Council as regards metadata	COMMISSION REGULATION (EC) No 1205/2008 of 3 December 2008 implementing Directive 2007/2/EC of the European Parliament and of the Council as regards metadata	04/12/2008
2	Corrigendum to INSPIRE Metadata Regulation published in the Official Journal of the European Union, L 328, page 83	Corrigendum to INSPIRE Metadata Regulation published in the Official Journal of the European Union, L 328, page 83	15/12/2009
3	COMMISSION REGULATION (EU) No 1089/2010 of 23 November 2010 implementing Directive 2007/2/EC of the European Parliament and of the Council as regards interoperability of spatial data sets and services	COMMISSION REGULATION (EU) No 1089/2010 of 23 November 2010 implementing Directive 2007/2/EC of the European Parliament and of the Council as regards interoperability of spatial data sets and services	08/12/2010
4	COMMISSION REGULATION (EU) No 1088/2010 of 23 November 2010 amending Regulation (EC) No 976/2009 as regards download services and transformation services	COMMISSION REGULATION (EU) No 1088/2010 of 23 November 2010 amending Regulation (EC) No 976/2009 as regards download services and transformation services	08/12/2010
5	COMMISSION REGULATION (EC) No 976/2009 of 19 October 2009 implementing Directive 2007/2/EC of the European Parliament and of the Council as regards the Network Services	COMMISSION REGULATION (EC) No 976/2009 of 19 October 2009 implementing Directive 2007/2/EC of the European Parliament and of the Council as regards the Network Services	20/10/2009
6	COMMISSION REGULATION (EU) No 268/2010 of 29 March 2010 implementing Directive 2007/2/EC of the European Parliament and of the Council as regards the access to spatial data sets and services of the Member States by Community institutions and bodies under harmonised conditions	COMMISSION REGULATION (EU) No 268/2010 of 29 March 2010 implementing Directive 2007/2/EC of the European Parliament and of the Council as regards the access to spatial data sets and services of the Member States by Community institutions and bodies under harmonised conditions	30/03/2010
7	Commission Decision of 5 June 2009 implementing Directive 2007/2/EC of the European Parliament and of the Council as regards monitoring and reporting (notified under document number C(2009) 4199) (2009/442/EC)	Commission Decision of 5 June 2009 implementing Directive 2007/2/EC of the European Parliament and of the Council as regards monitoring and reporting (notified under document number C(2009) 4199) (2009/442/EC)	11/06/2009

(Tableau à compléter)